

Septembre 2023 - Édition spéciale n°2

ARAA actus

La newsletter des Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement

"Développer l'interconnaissance entre les SCoT des Hauts-de-France et favoriser l'interterritorialité" Livret de synthèse de l'action 1

Rappel du contexte

L'action 1 "Développer l'interconnaissance entre les SCoT des Hauts-de-France et favoriser l'interterritorialité" s'inscrit dans le plan d'actions 2022-2024 des ARAA. Elle répond aux besoins exprimés par les techniciens et partenaires des SCoT, lors du séminaire de co-construction d'avril 2022 et du webinar de juin 2022.

Cette action a pour objectifs de :

- Se connaître entre SCoT ;
- Échanger autour des bonnes pratiques et retours d'expériences d'interSCoT ;
- Identifier des problématiques et de nouvelles perspectives de travail ;
- Faire apparaître des complémentarités entre les SCoT ;
- Dépasser les spécificités pour adopter des positions communes ;
- Réfléchir à des projets à des échelles supérieures ;
- Croiser les regards ;
- Sensibiliser les élus.

Une action en **2 temps** :

- **Une approche départementale pour favoriser les rapprochements** : 5 rencontres techniques, 1 par département, ont été organisées avec les techniciens des territoires de SCoT et les partenaires de l'aménagement. Ces rencontres ont tout d'abord permis aux techniciens de se rencontrer, de faire connaissance et de découvrir les territoires voisins ou les structures des partenaires et de co-construire une définition commune de l'interterritorialité. Des ateliers de travail ont été organisés afin d'identifier les bénéfices de travailler en interterritorialité et de dégager des pistes de travail communes.
- **Un séminaire de restitution régionale des travaux.**

Cette édition spéciale propose la synthèse et le bilan des travaux.

Rédaction et conception graphique : Aurore Hède, Dominica Wecxsteen
Région Hauts-de-France, Agence Hauts-de-France 2020-2040, Service Aménagement régional
Crédits photos : Région Hauts-de-France, Agence Hauts-de-France 2020-2040

<https://2040.hautsdefrance.fr/araa>

Hauts-de-France
2020
2040



AU SOMMAIRE

PARTIE 1 : Dynamiques et perspectives de l'interterritorialité en Hauts-de-France	3
Discours de Guislain Cambier	4
La fresque de l'interterritorialité	5
• Focus sur la définition de l'interterritorialité	5
• Les clés de réussite du travail en interterritorialité	8
Osez l'interterritorialité	10
Témoignages d'InterSCoT et de démarches interterritoriales	12
• Focus sur le témoignage de l'Inter-SCoT de l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne	12
• Focus sur les travaux du Pôle métropolitain Côte d'Opale	15
• Focus sur les Plans de Mobilité mutualisés de l'Oise	16
Conclusions et perspectives	17
PARTIE 2 : Travaux et témoignages	18
Osez l'interterritorialité - L'essentiel des travaux des ateliers	19
Témoignages d'InterSCoT :	27
• L'Inter-SCoT de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Etienne	28
• L'InterSCoT d'Ille et Vilaine	30
• L'InterSCoT de L'Est Languedocien	32
Synthèse des travaux des rencontres départementales	34
• L'interconnaissance entre SCoT et partenaires	35
• Les rencontres par département	
◦ Aisne - 25 novembre 2022	36
◦ Nord - 15 décembre 2022	37
◦ Oise - 19 janvier 2023	42
◦ Somme - 2 mars 2023	45
◦ Pas-de-Calais - 23 mars 2023	47
 Annexe 1 : Liste des participants à la restitution régionale - 8 juin 2023	
Remerciements	50



PARTIE 1

Dynamiques et perspectives de l'interterritorialité en Hauts-de-France

Discours de Guislain Cambier

En ouverture des travaux du séminaire de restitution du 8 juin, Guislain Cambier, Vice-Président du Conseil régional à la stratégie territoriale et aux politiques contractuelles, a souligné l'intérêt de travailler en interterritorialité en Hauts-de-France et le besoin de conforter des actions comme celle mise en œuvre à l'occasion des ARAA :

- **la question des enjeux** : la gestion du foncier, la gestion de l'énergie, la mobilité durable, le développement économique et résidentiel, les complémentarités entre territoires urbains et ruraux, la protection des ressources ... Les liens et les coopérations entre les territoires sont nécessaires à différentes échelles, pour favoriser un développement soutenable, rechercher toujours et encore des nouveaux modes de faire, s'appuyer sur de nouvelles pratiques, inventer des nouveaux modèles d'urbanisme, réenchanter l'aménagement...

- **le réseau d'acteurs et l'ambition des ARAA** : à travers ce réseau d'acteurs, la Région propose aux collectivités de travailler ensemble et de coopérer, et ainsi faciliter l'interconnaissance entre les territoires.

- **une interterritorialité facilitatrice** : travailler en interterritorialité et dépasser les limites administratives facilitent les travaux de gouvernances pour répondre au nouveau contexte réglementaire (loi Climat et Résilience, loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables..).

- **des pratiques déjà ancrées** : "de l'interterritorialité, de la combinaison de territoires, vous en faites déjà sans forcément le savoir ! Les exemples sont nombreux : la Conférence des SCoT, les ARAA, SCoT, contractualisation... c'est de l'interterritorialité !"

- **les échelles de l'interterritorialité** : plusieurs échelles existent ou sont possibles :

- échelles de la planification telles que les SCoT, PCAET...
- échelle d'une contractualisation : un EPCI ou plusieurs, un projet de territoire (PNR), une stratégie de développement et d'aménagement telle que la Vallée de la Somme,
- échelle d'un grand projet comme les EPCI autour du Canal Seine Nord Europe (CSNE),
- ou encore échelle plus large des schémas régionaux, "vous avez été associés à des échanges en inter-territoires à nos travaux de fabrication du SRADDET en tant que PPAet vous le serez prochainement encore certainement en fin d'année sur les modifications du SRADDET..."

Cette question de l'échelle apparaît primordiale avec l'« importance de travailler à la bonne échelle ».

- **la question de la volonté** : l'interterritorialité doit être à l'initiative des territoires et nécessite un portage/pilotage politique, et une animation spécifique.

A travers son intervention, Guislain Cambier a salué le travail mené par l'ensemble des techniciens des SCoT et partenaires de l'aménagement à l'occasion des réunions départementales et l'investissement des territoires sur ce sujet. Il a par ailleurs souligné le caractère innovant de cette journée de restitution avec notamment la création d'un jeu sérieux réalisé par les équipes de la Région permettant des mises en situation à partir de territoires fictifs.

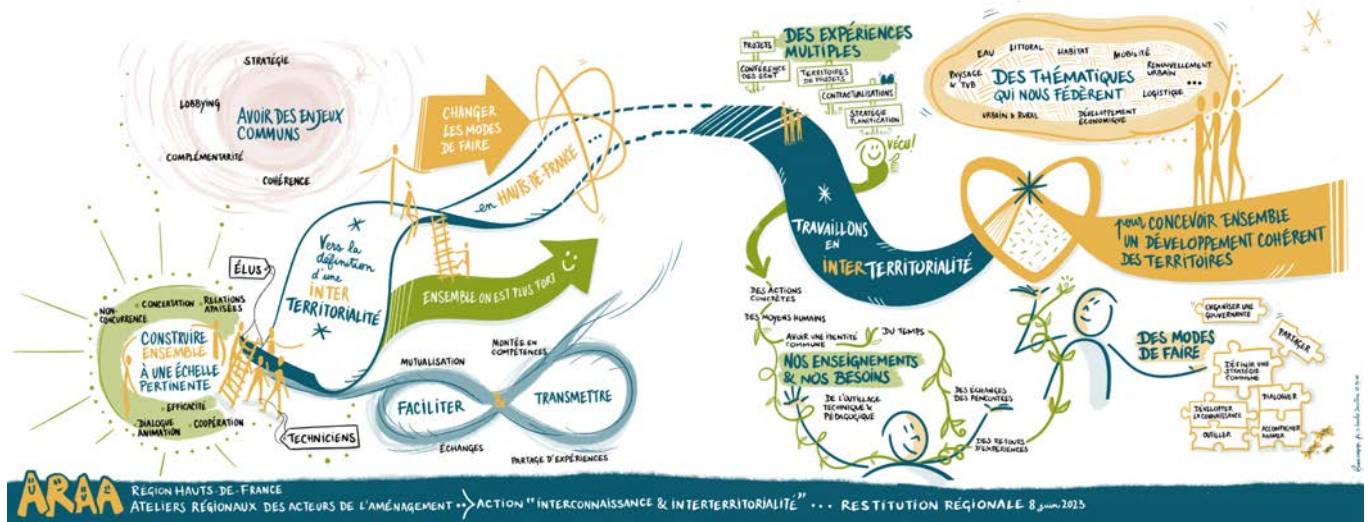
"L'enjeu des travaux est de vous donner envie de travailler en interterritorialité en Hauts-de-France, au service du développement territorial, des projets et des retombées pour nos habitants sur la qualité de vie." Guislain Cambier

La fresque de l'interterritorialité

A l'occasion de cinq rencontres techniques organisées à l'échelle de chaque département, les territoires de SCOT et les partenaires de l'aménagement ont été invités à poser une définition de l'interterritorialité et à travailler en ateliers sur différentes problématiques, partageant ainsi leurs expériences de travaux en interterritorialité et dégagant des modes de faire.

Emilie Descatoire, facilitatrice graphique chez Coopop, a retranscrit les messages des rencontres via la réalisation d'une fresque de l'interterritorialité.

Son visuel synthétise les travaux et met en avant les principaux messages à retenir.



La fresque de l'interterritorialité

Focus sur la définition de l'interterritorialité

Qu'est-ce que l'interterritorialité ? C'était la première question posée aux participants des rencontres départementales afin d'aboutir à une vision commune.

A partir de la définition de Martin Vanier ("L'interterritorialité décrit la capacité des collectivités territoriales à travailler ensemble sur des questions d'aménagement et à dialoguer avec les instances des échelons supérieurs et inférieurs" - 2009), les participants ont été invités à poser leur vision de l'interterritorialité.

Pour chacune des réunions, un visuel a été réalisé reprenant les principales idées.



Vision de l'interterritorialité des acteurs de l'Aisne



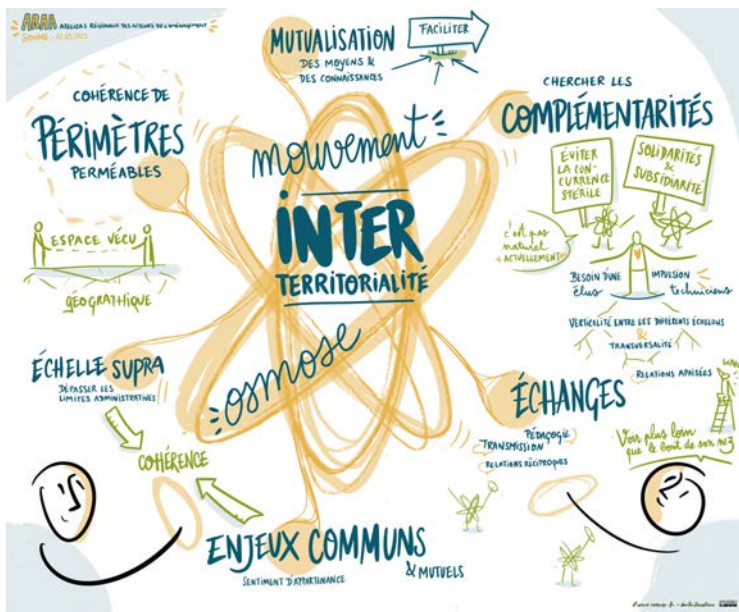
Vision de l'interterritorialité des acteurs du Nord



Vision de l'interterritorialité des acteurs de l'Oise



Vision de l'interterritorialité des acteurs du Pas-de-Calais.



Vision de l'interterritorialité des acteurs de la Somme

Les boîtes à idées :

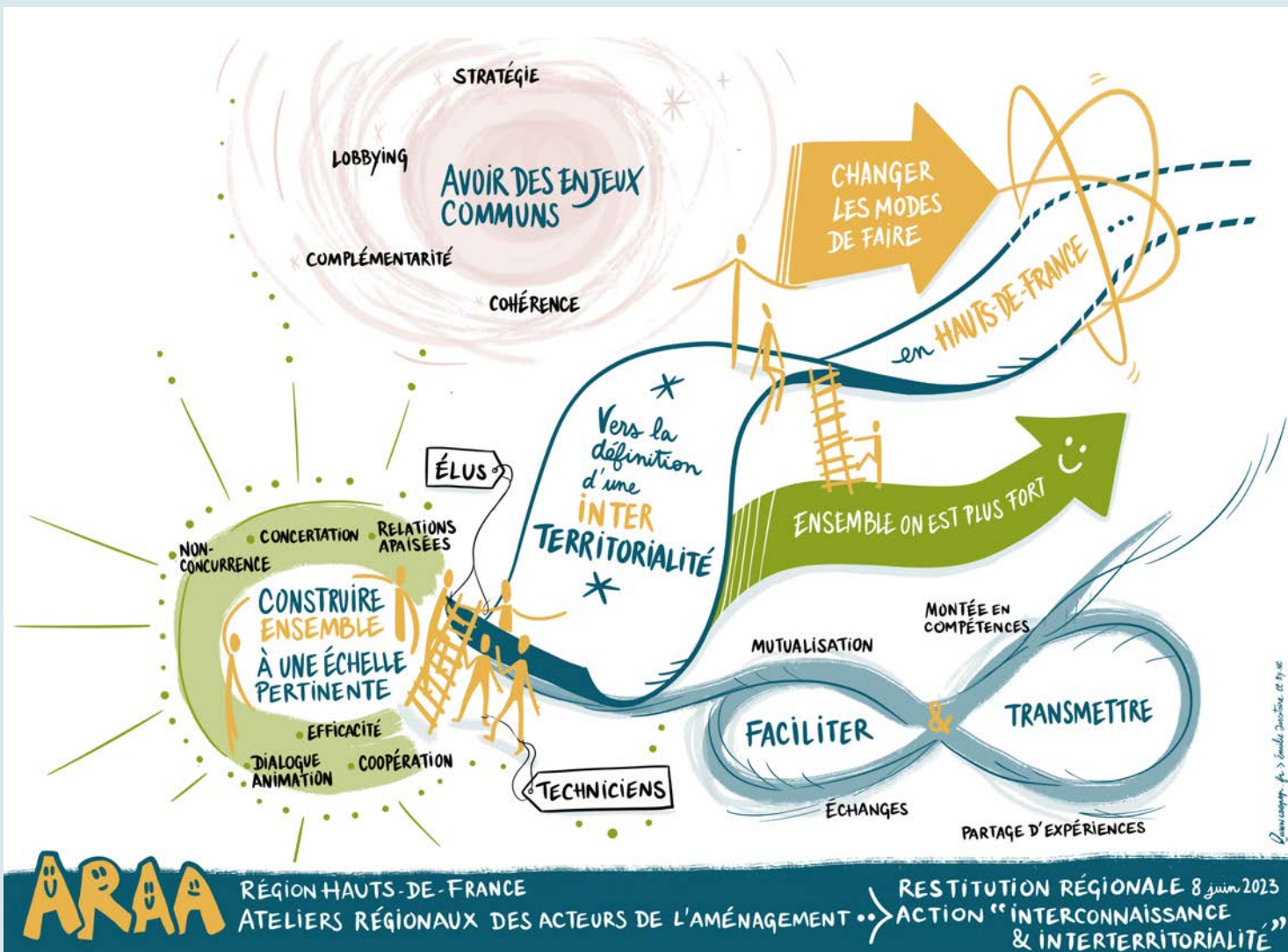


Pour construire ces visuels, les participants ont travaillé selon la technique des boîtes à idées.

Chaque participant inscrivait sur des post-it des mots symbolisant l'interterritorialité qui ont ensuite été placés sur un support commun et regroupés par boîtes selon des thématiques. La phase de mise en commun a permis de nommer ces boîtes permettant ainsi à notre facilitatrice de dégager des grands items.



Les différents visuels ont ensuite été croisés pour identifier les éléments de langage commun et ainsi poser les bases d'une définition commune qui a été traduite dans le visuel ci-après, constituant ainsi le premier volet de la fresque.



Définition synthétique de l'interterritorialité en Hauts-de-France - volet 1 de la fresque

Ce premier volet de la fresque montre que l'interterritorialité, c'est en premier lieu **des élus et des techniciens qui s'associent pour aller dans un sens commun**. Si les finalités peuvent être multiples, l'idée est souvent de réinterroger les modes de faire avec un message clé : « **Ensemble, on est plus fort !** ». A travers les différentes rencontres, **le binôme « élus-techniciens »** est apparu essentiel et la **question du portage par les élus est un élément clé d'un travail en interterritorialité**.

L'interterritorialité repose sur plusieurs piliers :

- construire ensemble à une échelle pertinente ;
- avoir des enjeux communs ;
- faciliter et transmettre

1 - Construire ensemble à une échelle pertinente

La notion d'échelle pertinente est revenue souvent dans les échanges. En matière d'aménagement du territoire, il est important de **dépasser les frontières administratives**, d'aller voir ce qui se passe dans les territoires voisins, de **réfléchir aux ponts qui peuvent être créés** pour relier les territoires entre eux, tout **en préservant l'ADN** de chaque territoire. L'échelle pertinente, c'est aussi prendre en compte la notion de **territoire vécu** en tant qu'usager/ qu'habitant, qui va au-delà des frontières administratives.

Le choix de la bonne échelle est important et permet de **gagner en efficacité**. Elle sera fonction de la finalité de la démarche, de l'action.

Construire ensemble signifie **se parler, se concerter, dialoguer** entre élus, techniciens et acteurs de l'aménagement. C'est aussi organiser une **concertation** avec les territoires voisins et la population.

Construire ensemble ne signifie pas être d'accord sur tout, mais avoir des **relations apaisées entre territoires** avec des **objectifs de non concurrence et de complémentarité**.

2 - Avoir des enjeux communs

Travailler en interterritorialité nécessite la recherche de **cohérence**, de **co-construction**, la définition d'une **stratégie commune** pour aller dans le même sens. Il s'agit d'avoir une **approche systémique des territoires** et de voir comment, par un travail commun, on peut "**sortir grand**". Par ailleurs, c'est un moyen d'avoir plus de **poids dans les négociations**. Pouvoir **parler d'une même voix** permet d'asseoir les propositions et de renforcer le lobbying des acteurs et des territoires.

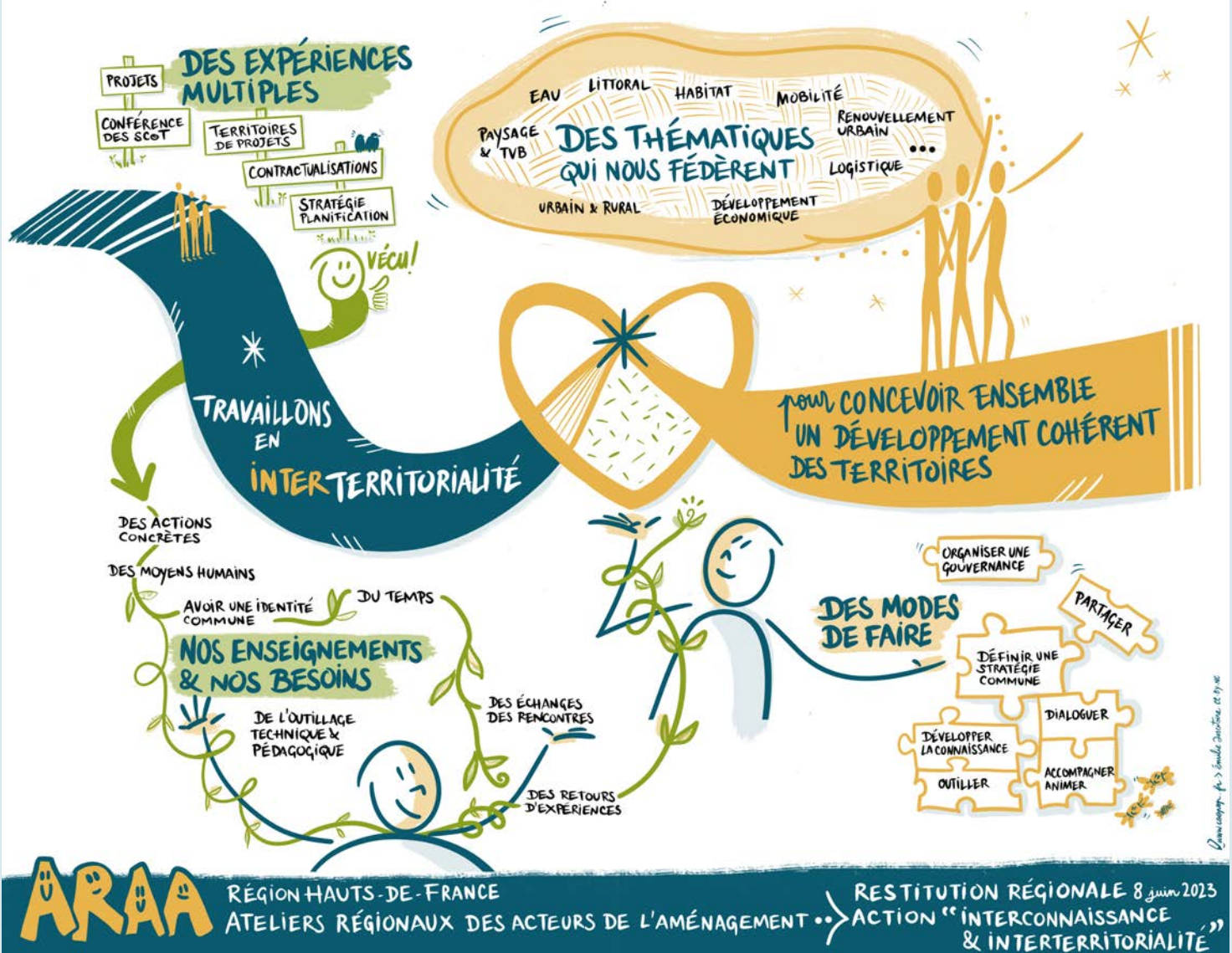
3 - Faciliter et transmettre

Les échanges techniques ont montré l'importance d'échanger et de **partager des expériences**. Travailler en interterritorialité c'est **mutualiser** un savoir-faire, des bonnes pratiques, de la connaissance ou une ingénierie qui permettront un gain de temps et d'argent à court et long terme et de **monter en compétences**.

Les clés de réussite du travail en interterritorialité

Le travail en ateliers lors des rencontres départementales - à travers les partages d'expériences et les différentes problématiques traitées - a permis de dégager des clés de réussite pour travailler en interterritorialité. Concevoir ensemble de nouveaux modèles d'aménagement du territoire, c'est tout l'intérêt de l'interterritorialité avec la finalité d'en "sortir plus fort".

Le second volet de la fresque traduit ce cheminement de réflexion.



Travaillons en interterritorialité pour concevoir ensemble un développement cohérent des territoires - volet 2 de la fresque

L'interterritorialité c'est d'abord **une multitude d'expériences vécues sur les territoires** qui permettent de tirer des enseignements et des besoins, des thématiques qui semblent fédératrices et des modes de faire (en tout ou partie) qui seront essentiels pour réussir à mettre en place des travaux pour concevoir ensemble un développement cohérent des territoires.

1 - L'interterritorialité déjà au cœur des travaux des territoires des Hauts-de-France

Lors des ateliers, le constat a été fait que les territoires travaillent déjà en interterritorialité eu égard à la dimension stratégique ou au périmètre d'intervention des projets : que ce soit autour de grands projets (Canal Seine Nord Europe, Vallée de la Somme...), ou la conférence des SCoT dans le cadre de la loi Climat et Résilience, ou bien via les territoires de projet (Pays, PETR, Pôles métropolitains...), les contractualisations et les dispositifs de financement (PRADDET, Interreg, PACTE Sambre Avesnois Thiérache...) ou encore les démarches stratégiques et la planification (Plan Alimentaire Territorial, Plan de mobilité...).

Ces multiples expériences permettent de dégager des enseignements et des besoins qui viennent conforter les éléments de définition posés dans le précédent visuel. Ainsi **travailler en interterritorialité permet la rencontre, la connaissance et les échanges, le partage d'expériences, d'avoir une identité et une vision commune et doit être concrétisé par des actions.**

Mais travailler en interterritorialité nécessite d'**y consacrer du temps, d'avoir des moyens humains** notamment pour l'animation, des outils techniques et pédagogiques ainsi qu'**un portage politique.**

2 - Des thématiques fédératrices

Les travaux mettent en avant différentes thématiques qui apparaissent **fédératrices ou propices au travail en interterritorialité** : le développement économique (que ce soit à travers les questions de foncier, d'accueil d'entreprises ou de logistique, de coopération), la question de la mobilité, la question du foncier et du renouvellement urbain, le littoral, l'habitat, le paysage et la trame verte et bleu, les transitions liées au changement climatique et particulièrement la question de l'eau...

3 - Des modes de faire

Plusieurs modes de faire ont pu être identifiés lors des ateliers pour travailler en interterritorialité. Ces modes de faire sont **des grands principes à activer en fonction des choix opérés et des sujets à développer.**

Parmi ces modes de faire, ont été identifiés :

- **développer la connaissance**, ce qui permet d'identifier les besoins, de réaliser des diagnostics communs ;
- **s'outiller** par la définition, la construction d'outils et la mobilisation de l'existant (observatoire...);
- **dialoguer** entre acteurs, entre élus et avec les structures existantes ;
- **accompagner et animer** : construire des temps d'échanges, prendre appui sur l'ingénierie existante ou bien développer ou mutualiser une ingénierie, cela signifie aussi concrétiser des actions ;
- **partager** : des bonnes pratiques, des connaissances, des outils ou des expériences.

Deux modes de faire paraissent essentiels :

- la **définition d'une stratégie commune** pour pouvoir identifier les bons enjeux et aller ensemble dans la même direction ;
- l'**organisation de la gouvernance** à travers un portage politique.



Osez l'interterritorialité

A l'occasion du séminaire de restitution, les participants ont expérimenté une réflexion en interterritorialité, à travers **le jeu sérieux « Osez l'interterritorialité »** conçu par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 pour les ARAA.

L'objectif du jeu est double :

- Sensibiliser au travail en interterritorialité ;
- Mettre en situation les participants par le biais de territoires fictifs avec un défi à relever en interterritorialité.



Règles du jeu :

1. Appropriation de territoires fictifs.
2. Choix d'un défi parmi 3 proposés :
 - Se déplacer dans et en dehors du territoire avec efficacité ;
 - Organiser l'offre d'habitat ;
 - Développer des complémentarités entre les activités économiques des territoires (hors tourisme).
3. Mise en avant des atouts et faiblesses des territoires fictifs et analyse au regard du défi.
4. Définition des objectifs.
5. Identification des modes de faire et des acteurs à associer pour répondre à ces objectifs en interterritorialité.

Les participants ont été répartis en 7 tables.

3 tables ont relevé le défi : Se déplacer dans et en-dehors du territoire avec efficacité ;

2 tables ont relevé le défi : Développer des complémentarités entre les activités économiques des territoires ;

2 tables ont relevé le défi : Organiser l'offre d'habitat.

Pour chacune des tables, une retranscription des choix opérés (objectifs / acteurs / modes de faire) a été réalisée. Celle-ci est disponible dans la seconde partie de la présente édition spéciale.

L'analyse des différentes "tables" permet de dégager certains éléments.

1 - Priorisation des objectifs

6 grands objectifs étaient proposés aux participants pour répondre aux différents défis : définir une stratégie commune, organiser une gouvernance politique, organiser l'ingénierie, développer la connaissance, construire un plan d'actions commun, dialoguer / échanger / partager. 3 objectifs sont plus particulièrement ressortis.

Tout défis confondus, 86% des participants ont mis en avant la nécessité de **définir une stratégie commune**. Derrière cet objectif, il s'agit de travailler ensemble pour avoir à la fois une vision commune et des actions cohérentes. La notion de complémentarité est ainsi mise en exergue par plusieurs tables. Plus spécifiquement sur la question de l'habitat, la notion d'armature territoriale commune est proposée.

La notion de gouvernance, qu'elle soit politique ou technique, a également été plébiscitée à hauteur de 71% tous défis confondus.

En matière de gouvernance politique, il s'agit pour les participants d'instaurer un dialogue entre élus pour initier une dynamique et une volonté à développer une politique commune. L'implication des élus permettra une appropriation et la possibilité de porter les travaux vers les maires et les habitants. Les élus pourront également définir les moyens à mettre en place pour répondre aux défis (InterSCoT, ingénierie...).

En matière d'organisation de l'ingénierie, les finalités sont multiples mais la question du rééquilibrage territorial ressort nettement. Mutualisation d'ingénierie, création de réseau, équipe projet sont également mis en avant ainsi que la nécessité de partage de connaissances techniques, réglementaires ou d'outils.

2 - Les modes de faire

Il a été demandé aux participants de traduire les objectifs en modes de faire. Pour cela, chaque table disposait d'une quarantaine de cartes "modes de faire".

Objectifs	Modes de faire plébiscités
Définir une stratégie commune	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher de financements communs (67%) • Formaliser un partenariat technique entre les territoires (plan d'actions, ...) (67%) • Définir des objectifs communs" (50%) • Écrire un chapitre commun dans le PAS des SCoT (50%) • Maitriser le foncier (50%) • Développer des outils pour la protection des terres agricoles (label, zonage...) (50%) • En matière de mobilité : réfléchir à la coordination des offres de transport (67%) et réaliser une enquête mobilité mutualisée (33%)
Organisation de la gouvernance politique	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer un comité de pilotage politique (80%) • Identifier un pilote (80%) • Formaliser un partenariat politique entre les territoires (charte, conventionnement...) (80%) • Organiser le dialogue avec les acteurs (60%)
Organisation de l'ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser de l'ingénierie avec le territoire voisin afin de limiter les coûts (80%) • S'appuyer sur les outils existants proposés par les partenaires (60%) • Mobiliser les bases de données existantes (40%) • Développer une plateforme de partage de connaissances (60%) • Mutualiser des méthodes (élaboration de cahiers des charges...) (40%) • Co-construire des référentiels (guide de bonnes pratiques, guide méthodologique...) (40%) • Formaliser le partenariat technique (plan d'actions...) (40%)

3 - Les acteurs

Les acteurs à associer, qu'ils soient politiques, institutionnels, spécialisés, associatifs,..., apparaissent nombreux en fonction des défis à relever

S'il est difficile d'avoir une analyse fine des choix effectués tant le panel d'acteurs paraît varié, on peut toutefois dégager certaines constantes.

La nécessité d'associer **les élus à la fois du SCoT et des EPCI** est récurrente sur l'ensemble des tables et vient conforter la question du portage politique. De même, en matière d'ingénierie, les acteurs tels que **les Agences d'urbanisme, le CEREMA, les bureaux d'études** reviennent régulièrement quelque soit le défi à relever.

A noter une certaine occurrence de la volonté d'associer les **citoyens** notamment pour la définition d'une stratégie commune et l'élaboration d'un plan d'actions.

Témoignages d'InterSCoT et de démarches interterritoriales

Lors de la préparation des rencontres départementales, il est apparu évident au regard du thème abordé de bénéficier de témoignages d'InterSCoT. Les Hauts-de-France ne disposant pas d'un InterSCoT formalisé - même si des démarches comme celle du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) peuvent s'y apparenter - 3 interSCoT de différentes régions ont été approchés pour témoigner : **l'inter-SCoT de l'Aire Métropolitaine LYon-Saint-Etienne (AMELYSE), l'InterSCoT d'Ille et Vilaine et l'InterSCoT Est Languedocien.**

Des vidéos ont ainsi été réalisées. Celles-ci ont fait l'objet d'une retranscription à retrouver en seconde partie de cette édition spéciale. A l'occasion de la restitution régionale, nous avons eu le plaisir d'accueillir **deux représentants de l'Inter-SCoT de l'AMELYSE : Régis Chambe (Président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et du SCoT du même nom) et Jérémie Tourtier (Chargé de mission au SEPAL et coordonnateur de l'InterSCoT).**

La journée de restitution régionale a été également l'occasion de mettre en avant deux démarches interterritoriales en Hauts-de-France :

- les **travaux du Pôle métropolitain Côte d'Opale** à travers le témoignage d'**Isabelle Richard, Directrice d'études Planification stratégique et Synergie entre les territoires à l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque**
- et les **Plans de déplacement mutualisés du Sud de l'Oise** à travers le témoignage de **Sylvain Dubois, Directeur du Syndicat mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise.**

Ces différents témoignages - que ce soit de l'Inter-SCoT de l'AMELYSE ou les deux démarches interterritoriales des Hauts-de-France - ont été l'occasion de conforter différents éléments mis en avant par la fresque de l'interterritorialité, à savoir : la nécessité d'un portage politique et d'une ingénierie dédiée ; les thématiques fédératrices ; les modes de faire...

Focus sur le témoignage de L'Inter-SCoT de l'AMELYSE

Au cours de leurs interventions, Régis Chambe et Jérémie Tourtier sont revenus sur la genèse de l'Inter-SCoT, son fonctionnement et ses objectifs, ses travaux et sur les orientations partagées du "chapitre commun" qui ont été reprises dans les PADD des SCoT membres de l'Inter-SCoT.

La fiche de présentation de l'Inter-SCoT (page 28-29 de cette édition) reprend la majeure partie des éléments de l'intervention qui ne sera pas donc pas détaillée ci-après. On peut toutefois revenir sur quelques points saillants.

Une démarche souple et sans structure juridique, clés de réussite de l'Inter-SCoT

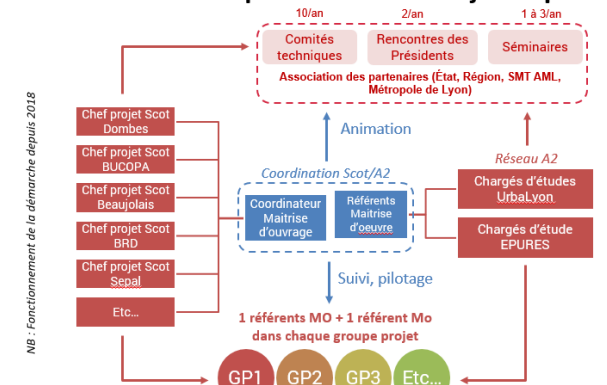
Au delà de travailler sur des enjeux communs, l'écoute, le respect, le souhait de travailler sur un même pied d'égalité faisaient parties des attentes de Régis Chambe lorsque son territoire de SCoT a rejoint la démarche de l'Inter-SCoT en 2013.

L'absence d'une structuration juridique et les choix de fonctionnement (présidence tournante en fonction de l'accueil des rencontres, rencontre de présidents, comités techniques, le principe 1 SCoT/1 voix...) sont les principaux éléments de réussite de l'Inter-SCoT.

Il importe de pouvoir respecter la libre administration de chaque SCoT.

Le portage politique permet de "donner un cap" à la démarche.

Une démarche souple sans structure juridique



=> Un budget d'environ 170 000 € attribué essentiellement aux 2 Agences d'Urbanisme (Financement par les 12 Scot selon leur poids de population et leur potentiel fiscal)



4 objectifs principaux :

L'Inter-SCoT de l'AMELYSE a pour objectifs d'être :

- une plate-forme d'échanges,
- une boîte à outils,
- un support de dialogue sur des sujets à enjeux communs
- un porte-voix.

Echanges, partage, dialogue au coeur de la démarche d'Inter-SCoT :

L'Inter-SCoT est une scène qui permet d'échanger, de partager des expériences, des problèmes... les complémentarités entre les territoires peuvent être mises en avant.

L'Inter-SCoT permet de rompre l'isolement : "techniciens et élus se sentent plus forts car ils ont le réflexe de s'appeler".

"Une vraie complémentarité dans la diversité"

Ces échanges permettent de mieux comprendre les interrelations entre territoires et l'impact des décisions prises sur un territoire par rapport à l'autre, de prendre du recul.

L'interSCoT permet également d'éliminer des idées reçues et d'objectiver les prises de décisions par des données confortées notamment par l'accompagnement des agences d'urbanismes.

"Mauvaises données = mauvaises décisions"

Les 12 présidents peuvent ainsi parler d'une même voix et ainsi peser dans des décisions.

A noter toutefois que le consensus n'est pas toujours au rendez-vous. Si bon nombre de travaux ont abouti à des réalisations communes (charte sur l'urbanisme commercial, cahier d'acteur sur le NFL (Nœud ferroviaire lyonnais), avis sur le SRADDET, méthodes d'harmonisation des inventaires des ZAE...), certains sujets n'ont pas permis d'atteindre de compromis comme le sujet de l'autoroute Lyon-Saint Etienne ou la territorialisation du ZAN dans le cadre du SRADDET.

Un coordonnateur de l'Inter-SCoT et un accompagnement technique des Agences d'urbanisme :

La démarche de l'Inter-SCoT de l'AMELYSE repose sur une ingénierie complémentaire, entre un coordonnateur de l'Inter-SCoT et l'accompagnement des Agences d'urbanisme.

Les SCoT ont souhaité avoir un interlocuteur relais en leur sein qui assure l'interface avec les Agences d'urbanisme. Le coordonnateur - 1/4 équivalent temps plein d'un chef de projet SCoT - est donc un tiers de confiance qui permet d'assurer le suivi régulier des travaux, l'organisation et l'animation des réunions, d'être un relais, un lien. Cela permet de fluidifier le dialogue que ce soit avec les Agences mais également entre territoires de SCoT.

Côté Agences d'urbanisme, un référent a été désigné sur les deux agences qui accompagnent la démarche. Les équipes sont constituées en fonction des différents besoins et du programme annuel défini.

Un chapitre commun dans le PADD des SCoT

Dans leur souci d'articuler les politiques publiques, les travaux de l'Inter-SCoT ont permis l'écriture d'un chapitre commun et d'une sémiologie retranscrits dans tous les SCoT. Notons que la sémiologie de l'armature territoriale a par ailleurs été reprise dans le SRADDET de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Comment faire un chapitre commun ?

2 éléments importants :

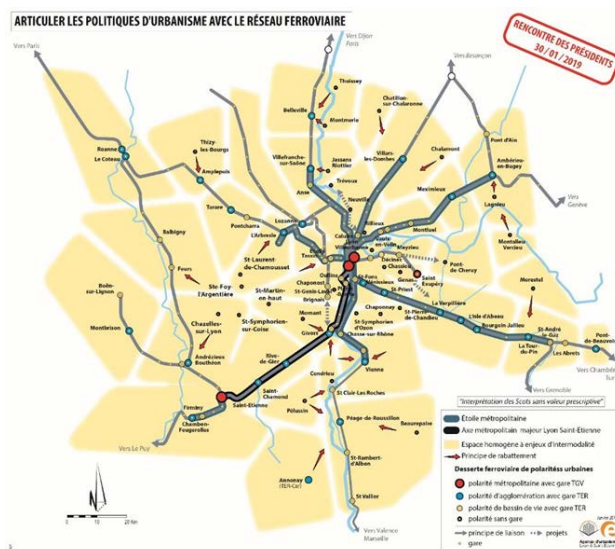
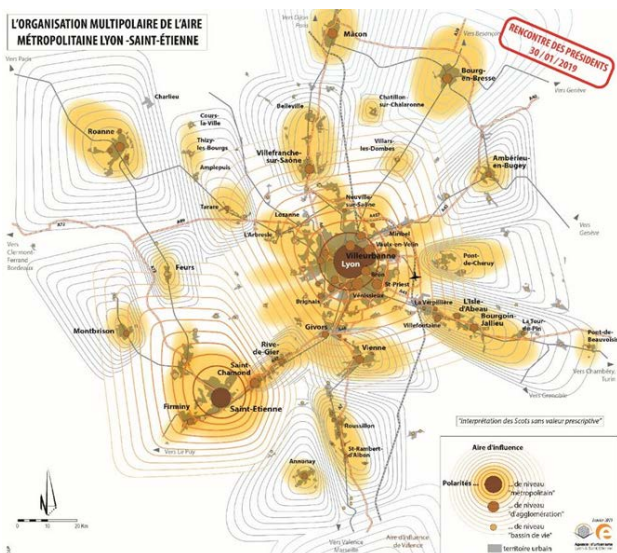
- révéler les enjeux et destins communs.
- acculturer les élus et créer des moments d'échanges

<p>« Plate-forme d'échanges » Échanger entre Scot sur nos expériences, nos bonnes pratiques (politiques et techniques : projets, méthodes,...)</p>	<p>« Boîte à outils » Produire de la méthode commune pour une meilleure articulation et efficacité de nos démarches de planification</p>
<p>« Support de dialogue sur des sujets à enjeux communs » Produire de la connaissance pour une meilleure compréhension des phénomènes à l'œuvre sur l'AML</p>	<p>« Porte voix » Construire un positionnement commun et faire entendre une voix commune auprès de nos partenaires</p>



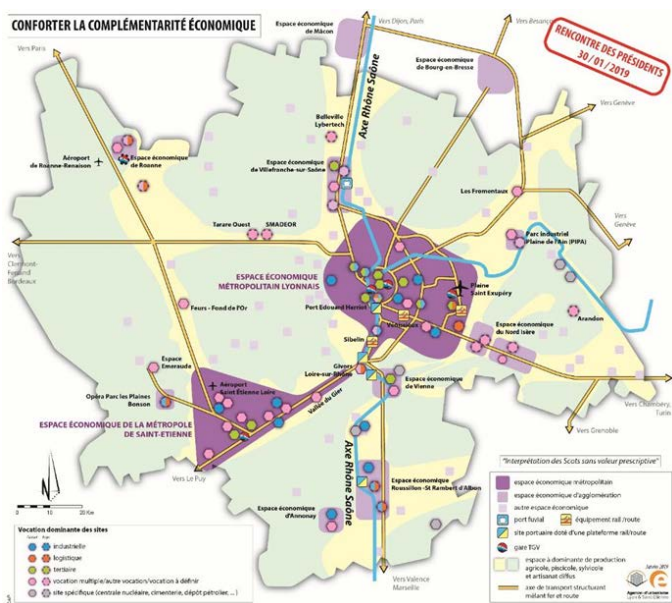
Ce chapitre commun de 2006, modifié en 2013, présente 4 grandes orientations :

- *Une aire métropolitaine accueillante et multipolaire :*
 - Localiser les services à la population et les équipements structurants dans les polarités urbaines ;
 - Développer des villes aux densités adaptées et des politiques de logement solidaires ;
- 20 polarités ont ainsi été définies avec pour objectifs d'avoir un modèle anti tâche d'huile avec 3 niveaux : métropolitain, d'agglomération et bassin de vie.



- *Un fonctionnement métropolitain fondé sur des politiques de mobilité durable :*
 - Organiser l'offre en transports à l'échelle métropolitaine ;
 - Urbaniser prioritairement dans les secteurs bien desservis par les transports collectifs ;
 - Mettre en œuvre des politiques de mobilité durable et de rabattement adaptées à la diversité des territoires.

La question de la mobilité constitue une vision emblématique de l'inter-Scot. Le constat a été fait que, en dehors des PTU, la part de marché de l'automobile est de plus 80% et que dans le même temps 80 % de la population habite dans un rayon de moins de 5km d'une gare. Cela a permis la naissance d'une méthode "urba-gare" (renforcement de l'urbanisation autour des gares). A travers cette orientation, l'Inter-Scot propose une inversion du regard (tout routier depuis 1950) dès 2006 avec le principe de « la toile à l'étoile ».



- *Un développement économique fondé sur la complémentarité des territoires :*
 - Rendre lisibles et complémentaires les sites de développement métropolitains ;
 - Coopérer entre territoires autour des Espaces d'interface métropolitains (EIM) ;
 - Promouvoir un développement économique adapté à la diversité des territoires ;
 - Promouvoir des principes communs en matière d'aménagement commercial.
- En matière de développement économique, l'Inter-SCoT apparaît comme la masse critique pour peser face à Paris et être dans le concert des villes européennes.

- Une aire métropolitaine structurée par des espaces agricoles et naturels :
 - Accorder une place aussi importante aux espaces naturels et agricoles qu'aux espaces urbains ;
 - Soutenir l'activité agricole ;
 - Construire une trame verte et bleue.

L'Inter-SCoT a permis une inversion du regard sur les espaces naturels et agricoles qui oriente et canalise le développement et une cohérence des tracés des corridors écologiques entre SCoT.

Ce chapitre commun est aujourd'hui réinterrogé pour prendre en compte les changements de paradigme, les évolutions et les inflexions en cours. Un débat est conduit en partageant les tendances observées, les perspectives et les inflexions et en échangeant autour de propositions d'orientations communes. Les questions du ZAN et de la sobriété foncière, du défi alimentaire, de la ressource en eau, de la transition énergétique... devraient ainsi être intégrées dans le futur chapitre commun. Travaux à suivre !

Focus sur les travaux du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO)

Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale couvre un territoire à la fois urbain et rural de plus de 700000 habitants sur le littoral de la Côte d'Opale (Audomarois, Boulonnais, Calaisis, Dunkerquois, Montreuillois). Il compte 11 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) du littoral, dont 6 CC, 4 CA et 1 communauté urbaine. Il a pour vocation d'impulser des actions d'intérêt métropolitain et d'arrêter des positions communes, affirmant ainsi le rôle du littoral dans la dynamique régionale.

Il est à l'origine de différents projets fédérateurs : l'arrivée de l'A16, la mise en place de l'ULCO (Université du Littoral Côte d'Opale) et aujourd'hui, il est l'interlocuteur privilégié pour gérer l'arrivée des 2 EPR.

L'animation est portée par les 3 Agences d'urbanisme : l'AGUR Dunkerque, l'Agence d'urbanisme Boulogne Développement et l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer. Des études communes sont notamment réalisées.

Les travaux du PMCO portent sur 3 axes : mobilité, santé, changement climatique. Ces travaux ont pour objectifs d'approfondir les connaissances afin d'alimenter les débats stratégiques du pôle métropolitain. Des groupes de travail d'élus ont été constitués sur la base du volontariat. L'implication des territoires et des élus est bonne, démontrant l'intérêt qu'ils portent à ces sujets et au territoire du pôle métropolitain.

Le contexte actuel, avec la loi Climat et Résilience, la gestion du changement climatique et la gestion des transitions, encouragent davantage les territoires à travailler ensemble. En matière de recul du trait de côte par exemple, il apparaît nécessaire d'avoir une vision homogène, une même méthodologie pour pouvoir comparer les situations et apporter des réponses uniques en fonction des spécificités des territoires concernés, différents à l'échelle du littoral du pôle.

La question du développement industriel attendu sur le Dunkerquois est également une préoccupation. Il importe de pouvoir anticiper les impacts de ce développement d'activités que ce soit en termes de mobilité, d'habitat, d'incidences sur les services à la population, etc.

Les enjeux sont fort de travailler ensemble, de pouvoir avoir une stratégie commune.



Le territoire du PMCO : 11 EPCI, 760 400 habitants, 318 communes

"L'idéal : un projet de territoire métropolitain à l'échelle de la Côte d'Opale qui puisse se décliner dans les SCoT & avoir une vision commune à l'échelle du pôle pour construire les projets de territoires"

Focus sur les Plans de Déplacements Mutualisés de l'Oise

5 Plans de Déplacements réalisés simultanément : une première en France !

Le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (SMBCVB) a coordonné les Plans de Mobilité Mutualisés du Sud de l'Oise. La démarche du PDM du Grand Creillois est ainsi mutualisée avec celle des Plans de mobilité de la CC de l'Aire Cantilienne, de la CC Senlis Sud Oise, de la CC des Pays d'Oise et d'Halatte ainsi que de la CC du Clermontois.

Les travaux sont nés de la volonté de mener une réflexion sur les problématiques de mobilités qui dépasse le cadre réglementaire pour travailler à l'échelle du territoire vécu. Ainsi les 4 intercommunalités limitrophes du SMBCVB ont décidé de rejoindre la démarche en réalisant chacune un Plan Global de Déplacements (PGD) volontaire.

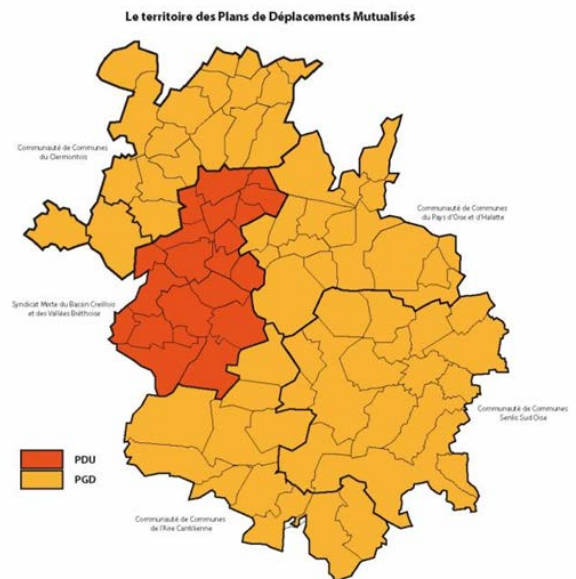
Une méthodologie unique calquée sur celle du Plan de déplacements urbains (PDU) du Grand Creillois a été mise en place pour permettre une mise en opposabilité simplifiée des documents volontaires.

Les travaux ont reposé sur la réalisation d'un pré-diagnostic (5 000 personnes ont répondu à une enquête téléphonique sur leurs pratiques de déplacements) pour compléter une connaissance lacunaire des mobilités du quotidien.

Les travaux ont permis de proposer 16 actions communes et transversales : gouvernance sud Oise, travaux interurbains (interconnexions des réseaux de transports en commun urbains, cyclables, aires de covoiturage, arrêts autostop, recharges véhicules électriques...).

Le recrutement d'un chef de projet sur le PDM a été un facteur de réussite car c'est une démarche longue et complexe qui nécessite une démultiplication des réunions, une bonne coordination... La démarche a nécessité 6 ans d'études et près de 100 réunions.

Un des facteurs clés de la réussite de la démarche a été le partage de connaissance : partage de méthode, de cahiers des charges, échanges réguliers entre les intercommunalités, partage qui permet un gagner en temps et en efficacité. Aujourd'hui la démarche fait référence et ce partage va au delà des frontières des Hauts-de-France.



Les Plans de Déplacements Mutualisés du Sud de l'Oise
250 000 habitants concernés sur 86 communes

Partage : une open data régionale ?

Dans le cadre des travaux d'évolution de la plateforme Géo2France, des espaces de travail collaboratifs pourront être créés afin de partager des données (cahier des charges...) mais également avoir un lieu d'échanges... Un espace spécifique ARAA sera créé. On vous en dit plus début 2024.

Les points à retenir pour une interterritorialité réussie :

- un portage politique équilibré ;
- une animation ou une ingénierie dédiée et pérenne avec un coordonnateur garant de la démarche ;
- la mobilisation des acteurs concernés (associer les EPCI dans le cadre d'un interSCoT par exemple) ;
- le respect de la libre administration des territoires ;
- un partage de connaissance et des lieux d'échanges pour une solidarité entre territoire ;
- une concrétisation en actions ou réalisations communes ;
- une échelle pertinente et répondant à l'intérêt local.

Conclusion et perspectives

Pierre-Jean Lorens, Directeur par intérim de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 a conclu les travaux en posant un constat, une certitude et trois pistes de réflexion et d'actions.

Un constat :

Que ce soit à travers les retours d'expériences des rencontres départementales ou des témoignages de la restitution régionale, "l'interterritorialité, ça fonctionne".

Ce n'est pas une utopie de techniciens ou un concept stratosphérique mais l'interterritorialité permet d'aboutir à des actions, des projets, des travaux concrets si on l'applique sur des échelles pertinentes.

L'interterritorialité favorise les rencontres et l'organisation d'un dialogue entre élus, la montée en qualité des projets, le portage d'une parole commune (ex Conférence des SCoT) auprès des partenaires...

Une certitude :

15 ans après l'ouvrage pionnier de Martin Vanier : géographe et consultant : "Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité" où l'auteur défriche le concept, cette notion brocardée, difficile à prononcer, « techno » pour certains à fait son chemin et trouve aujourd'hui un écho dans et avec les territoires, dans leurs perspectives de transformation et de résilience.

L'interterritorialité se trouve au cœur des réflexions pour le renouveau des politiques territoriales car elle engendre de gérer les interdépendances entre les territoires constitués de leurs trois dimensions : dépendances, solidarités et concurrence. de gérer les interdépendances entre les territoires constitués de leurs trois dimensions : dépendances, solidarités et concurrence.

Les travaux de la fresque sur l'interterritorialité et les ateliers ont démontré la nécessité de mobiliser les acteurs autour de nouveaux modes de faire. Les territoires doivent pouvoir définir des trajectoires à travers de nouvelles responsabilités et capacités :

- Au-delà de la logique de spécialisation, la capacité d'articuler les échelons mais aussi les temps de l'action, et les fonctions politiques et techniques de chacun, de façon à renforcer la chaîne de production des politiques publiques territoriales.
- Au-delà des compétences, la capacité à articuler réponse publique, capacités de la société civile à maintenir des réseaux collectifs face à l'accroissement des vulnérabilités actuelle et à venir... On parle ici de la capacité de résilience ...
- Au-delà des territoires, la capacité à construire des réseaux d'alliance et de coopérations entre eux.

Si l'on distingue ces capacités de manière générale, les travaux d'aujourd'hui et du cycle d'ateliers dédiés militent pour une approche différenciée de l'interterritorialité "celle qui nous ressemble" sans volonté d'établir un "jardin à la française" mais plutôt une mosaïque d'alliances et de coopérations volontaires.

Trois pistes de réflexions et d'actions :

- Continuer ce type d'échanges y compris avec et entre élus ...

L'échange entre pairs, est déterminant ; il inspire, guide et accompagne les "débutants" en lien avec les plus "aguerris". Les échanges doivent faire prendre conscience / convaincre aux élus de la nécessité de porter ces démarches d'interterritorialité et pour cela, il faut organiser une gouvernance. Sans portage politique, ça ne fonctionnera pas.

- Organiser une ingénierie dédiée mettant en réseau et en échange des équipes

En Hauts-de-France, cette ingénierie est importante (régionale, départementale, locale...) sachons la mettre en réseau et en coopération dans ce cadre en comblant les inégalités de ressources en la matière entre les différents territoires. Il faut un chef de file / coordinateur pour animer l'interterritorialité.

- Expérimenter des nouveaux outils (démarches InterSCoT, contrats de réciprocité...).

en assumant et organisant des échanges entre territoires « dissemblables » ne visant pas l'égalité mais un bénéfice mutuel, par la construction et la formalisation de relations entre territoires de différentes échelles.

C'est un moyen pour permettre aux collectivités liées par des interdépendances (mobilités, ressources en eau, foncier ...) mais ne disposant pas de cadres de dialogue définis et souvent dans des situations de « défiance mutuelle ».

"Il faut construire dans les territoires des Hauts-de-France une interterritorialité qui nous ressemble."

PARTIE 2

Travaux et témoignages



Osez l'interterritorialité L'essentiel des travaux des ateliers

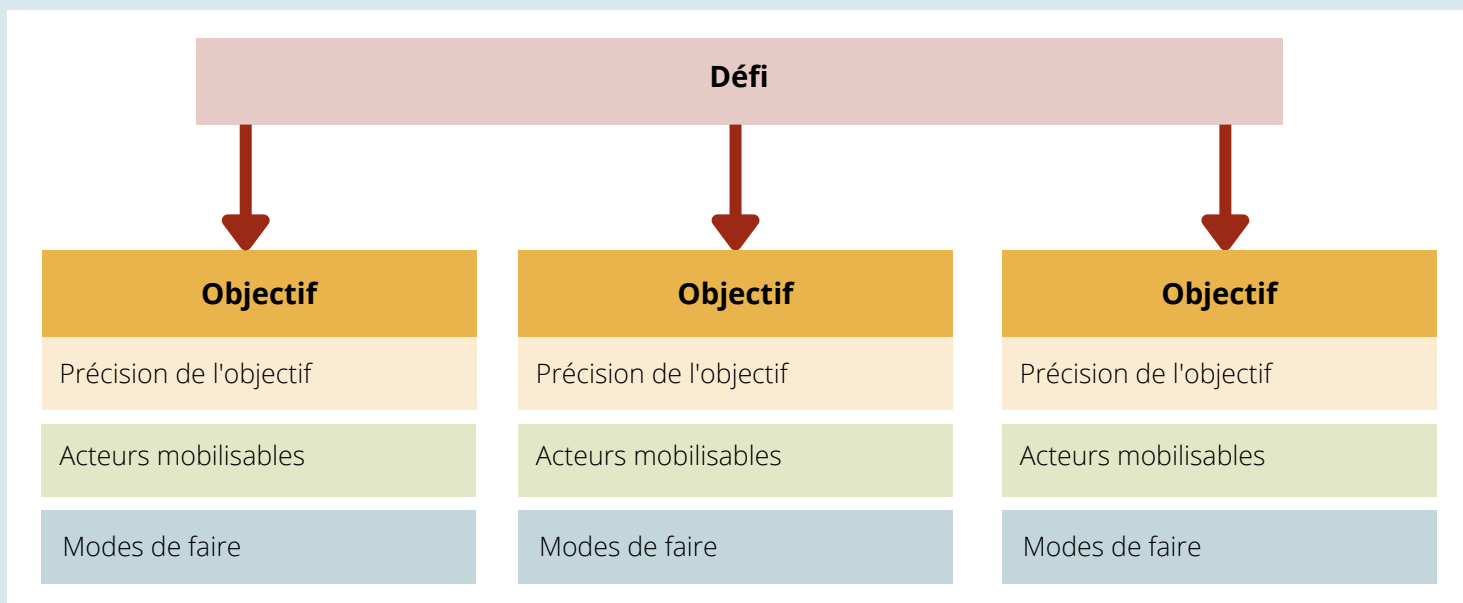


Table 1

Se déplacer dans et en-dehors du territoire avec efficacité		
<p>Dialoguer, échanger, partager</p> <p>Territoires différents (organisation, enjeux...)....</p> <p>Elus SCoT ; Elus des EPCI ; Citoyens Agence d'urbanisme.</p> <p>Identifier les complémentarités entre les territoires. Constituer un comité de pilotage politique. Identifier un pilote. Mettre en place une concertation territoriale. S'appuyer sur les ARAA.</p>	<p>Définir une stratégie commune</p> <p>...Mais interconnecté (attractivité, mobilité, habitat, développement économique). Besoin de travailler ensemble</p> <p>Elus SCoT ; Elus EPCI ; État (DREAL/DDT) ; PNR</p> <p>Rechercher des financements communs. Réaliser une enquête mobilité mutualisée. Plans d'actions commun en matière de mobilités solidaires (PAMS). Réfléchir à la coordination des offres de transport. Mettre en place une planification mutualisée (PDM, schéma vélo...).</p>	<p>Organiser l'ingénierie</p> <p>Pas d'ingénierie commune à l'échelle des 3 territoires Pour porter et écrire une stratégie partagée</p> <p>PNR ; Agence d'urbanisme ; CEREMA ; EPF/EPFLo/SAFER ; Autorité(s) Organisatrice(s) de la Mobilité ; Région ; Département ; Chambres consulaires</p> <p>Construire un réseau d'acteurs. S'appuyer sur les outils existants proposés par les partenaires. Formaliser le partenariat technique entre les territoires (plan d'actions...) Formaliser le partenariat politique entre les territoires (charte, conventionnement...) Mutualiser de l'ingénierie avec le territoire voisin afin de limiter les coûts.</p>



Table 2

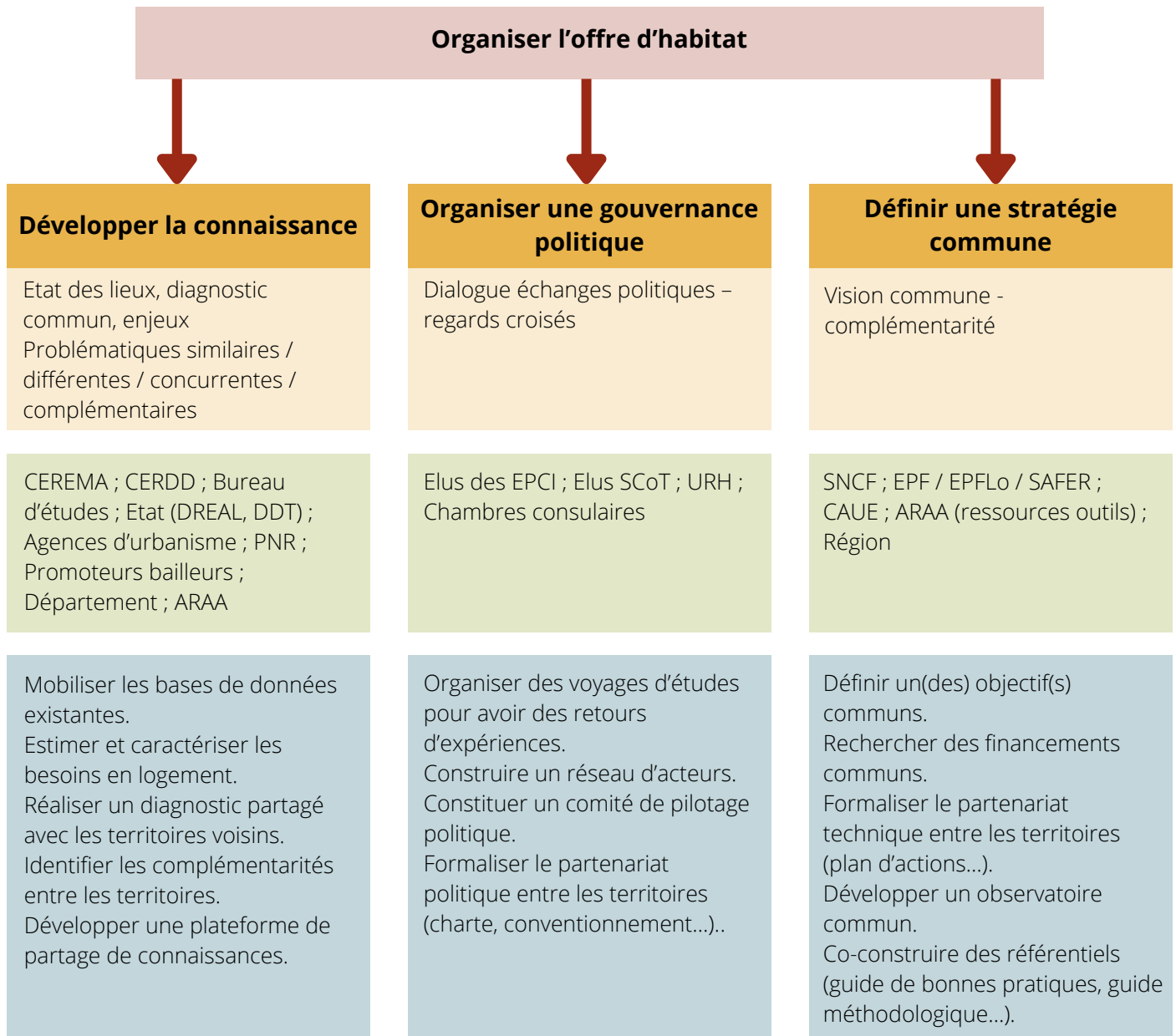


Table 3

Développer des complémentarités entre les activités économiques des territoires (hors tourisme)

Organiser une gouvernance politique

Vision commune
Lancer une dynamique entre les 3 territoires
Portage politique vers les maires des territoires -> habitants
Appropriation des élus
Créer une instance de dialogue
Identifier les complémentarités
Se mettre d'accord sur les moyens

Elus SCoT, CA, CC, (communes)

Définir un(des) objectif(s) commun(s)
Organiser le dialogue avec les acteurs
Identifier un pilote
Constituer un comité de pilotage politique
Formaliser le partenariat politique entre les territoires (charte, conventionnement...)
Organiser un(des) voyage(s) d'étude pour avoir des retours d'expériences
Développer des formations

Organiser l'ingénierie

Mutualisation moyens, compétences, connaissances (rééquilibrer)
Partage et prise en compte des documents de planification
Création réseau / équipe projet -> démarche prospective et innovante

Agence d'urbanisme ; PNR ; Techniciens EPCI ; AOM ; EPF ; Chambre consulaire ; CAUE ; CEREMA ; Bureau d'études

Répondre ensemble à des appels à manifestations d'intérêts ou appels à projets
Construire un réseau d'acteurs
S'appuyer sur les outils existants proposés par les partenaires
Mobiliser des bases de données existantes
Développer des formations
Mutualiser l'ingénierie avec le territoire voisin afin de limiter les coûts
Développer une plateforme de partage de connaissances
Développer un observatoire commun
Réaliser un diagnostic partagé avec les territoires voisins
Formaliser le partenariat technique entre les territoires (plan d'actions...)
Rechercher des financements communs
Mutualiser des méthodes (élaboration de cahiers des charges...)
Co-construire des référentiels (guide de bonnes pratiques, guide méthodologique...)

Définir une stratégie commune

Identifier les priorités communes + points de complémentarité
S'appuyer sur diagnostics existants
Réaliser un DAACL + orientation développement économique des SCoT
Éviter d'être en concurrence entre territoires, s'appuyer sur les spécificités de chacun et avoir une force, un poids plus important

Elus SCoT, CA, CC, (communes)
Agence d'urbanisme ; PNR ; EPF ; Techniciens EPCI ; AOM ; Chambre consulaire ; CAUE ; CEREMA ; Bureau d'études ; État (DDT) ; Région ; Entreprises ; Agriculteurs ; Citoyens ; Associations

Construire une armature économique conjointe pour éviter les concurrences.
Développer des outils pour la protection des terres agricoles (label, zonage,...).
Réfléchir à la coordination des offres de transport.
Identifier les complémentarités entre les territoires.
Estimer et caractériser le potentiel de créations d'emplois.
Sensibilisation des élus, habitants, associations et partenaires.
Marketing territorial.
Évaluer l'opportunité d'un PAT commun.
Réaliser un atlas des ZAE pour identifier les délaissés.
Écriture d'un chapitre commun dans les PAS des SCoT.
Traduire la stratégie commune dans les documents d'urbanisme
Réaliser une enquête mobilité mutualisée.
Maîtriser le foncier.
Mettre en place une concertation territoriale.

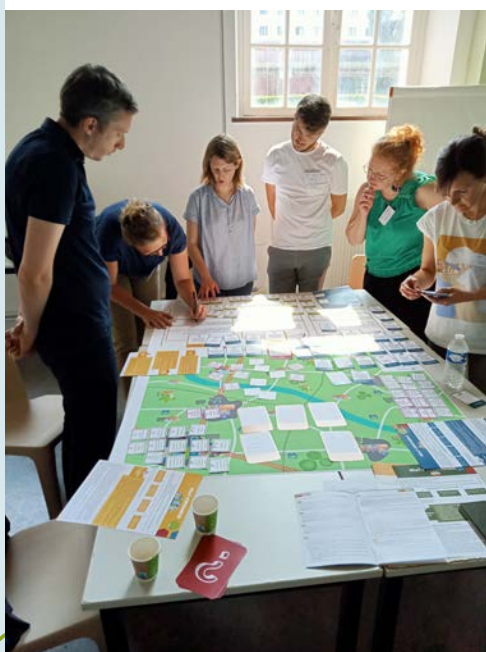


Table 4

Organiser l'offre d'habitat

Organiser une gouvernance politique

InterSCoT Habitat
 Objectifs communs :
 - rééquilibrer les offres
 - favoriser l'offre
 - Limiter la consommation foncière
 Problématiques communes :
 - logements vacants / vétustes
 - diversification du parc de logement absente
 - réflexions sur les formes d'habitat

Elus du SCoT ; Etat (DREAL / DDT) ; Département ; URH

Organiser le dialogue avec les acteurs
 Constituer un comité de pilotage politique
 Constituer un comité de suivi technique
 Formaliser le partenariat entre les territoires (charte, conventionnement...)

Développer la connaissance

Mise en place d'un observatoire
 Ingénierie inégale
 acculturation

CEREMA ; Bureau d'études ;
 Agence d'urbanisme

Mobiliser les bases de données existantes
 Réaliser un diagnostic partagé avec les territoires voisins
 Développer un observatoire commun
 S'appuyer sur les outils existants proposés par les partenaires
 Identifier le foncier disponible
 Caractériser et mobiliser la vacance
 Estimer et caractériser les besoins en logement

Définir une stratégie commune

Améliorer le parcours résidentiel des ménages
 Partage d'une ingénierie
 Saisir la révision des SCoT pour construire une armature territoriale commune

Agence d'urbanisme ; EPF / EPFL / SAFER ; Promoteurs / bailleurs

Mutualiser de l'ingénierie avec le territoire voisin afin de limiter les coûts
 Identifier un pilote
 Maitriser le foncier
 Uniformiser les politiques habitat (permis de louer...)
 Définir un(des) objectif(s) communs
 Ecriture d'un chapitre commun dans le PAS des SCoT
 Mobiliser les friches
 Formaliser le partenariat technique entre les territoires (plan d'actions, ...)
 Développer des outils pour la protection des terres agricoles (label, zonage, ...)
 Recherche de financements communs

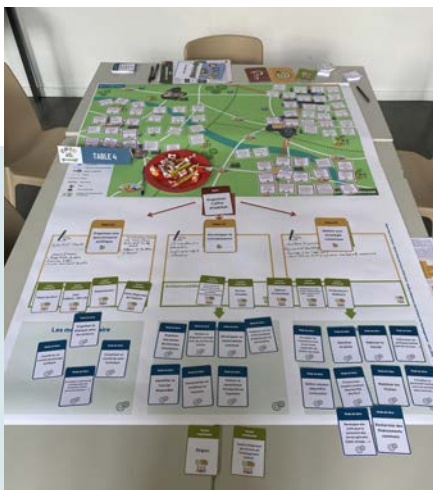


Table 5

Se déplacer dans et dehors du territoire avec efficacité

Organiser une gouvernance politique

Volonté politique commune à créer.
Instance politique à créer.
Organiser un dialogue ente élus.
Mise en évidence des disparités en matière de compétences en organisation de la mobilité.

Elus de l'EPCI et du SCoT ; AOM ; Etat (DREAL/DDT) ; Région ; SNCF ; Citoyens ; Agriculteurs ; Entreprises

Organiser le dialogue avec les acteurs.
Identifier un pilote.
Constituer un comité de pilotage politique.
Constituer un comité de suivi technique.

Organiser l'ingénierie

Constat que l'ingénierie est disparate.
Face aux acteurs qui fournissent les éléments de la mobilité, parler d'une seule voix.
Partager la connaissance technique et réglementaire.
Partager la connaissance des territoires de chacun.

CEREMA ; Agence d'urbanisme ; Bureau d'études ; CAUE

Réaliser un diagnostic partagé avec les territoires voisins.
Réaliser une enquête mobilité mutualisée.
Mobiliser des bases de données existantes.
Développer un observatoire commun.

Construire un plan d'actions commun

Définir des complémentarités / intérêts communs
Planifier / définir / optimiser les financements à mobiliser
Des bénéfices communs à être solidaires
Assurer la cohérence et la pertinence des actions

Elus de l'EPCI et du SCoT ; Etat (DREAL/DDT) ; Région ; SNCF ; Citoyens ; Agriculteurs ; Entreprises

Mettre en place une planification mutualisée (PDM, schéma vélos...).
Mettre en place une tarification commune en matière de mobilité.
Répondre ensemble à des appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets).
Rechercher des financements communs.



Table 6

Se déplacer dans et dehors du territoire avec efficacité

Organiser l'ingénierie

Rééquilibrer l'ingénierie sur le territoire.
Partage de compétences et d'outils.
Instaurer du dialogue.

Bureau d'études ; Agence d'urbanisme ; CERDD ; PNR ; CEREMA ; ARAA ; CAUE

Développer une plateforme de partage de connaissances.
S'appuyer sur les outils existants proposés par les partenaires.
Mutualiser de l'ingénierie avec le territoire voisin afin de limiter les coûts.
Identifier un pilote.
Organiser un(des) voyage(s) d'étude pour avoir des retours d'expériences.

Définir une stratégie commune

Efficacité
Avancer dans le même sens
Cohérence des actions
Être plus lisible, avoir plus de poids

AOM ; Elus de l'EPCI ; Elus du SCoT ; Citoyens ; Associations ; Entreprises ; Région ; Département ; Etat (DREAL / DDT)

Constituer un comité de pilotage politique.
Mettre en place une concertation territoriale.
Définir un(des) objectif(s) commun(s).
Formaliser le partenariat politique entre les territoires (charte, conventionnement...).
S'appuyer sur un contrat opérationnel de mobilité.
Réfléchir à la coordination des offres de transport.
Écriture d'un chapitre commun dans les PAS des SCoT.

Construire un plan d'actions commun

Agir concrètement
Répondre aux besoins / enjeux des territoires
S'affranchir des limites administratives
Mutualiser les financements, les coûts

Citoyens ; Associations ; Entreprises ; Région ; SNCF ; Département ; Etat (DREAL / DDT)

Rechercher des financements communs.
Mettre en place une planification mutualisée (PDM, schéma vélos...).
Plan d'actions communs en matière de mobilités solidaires (PAMS).
Mutualiser des méthodes (élaboration de cahiers des charges...).
Mettre en place une information coordonnée en matière de mobilité.



Table 7

Développer des complémentarités entre les activités économiques des territoires (hors tourisme)

Définir une stratégie commune	Organiser une gouvernance politique	Organiser l'ingénierie
<p>Complémentarités / régulation publique Stratégie des filières économiques (tertiaire / industrie / primaire) Tirer profit et organiser les infrastructures existantes (fleuve / route / ferroviaire) Requalification des friches</p>	<p>InterSCoT -> volet commun développement économique , objectifs de régulation du foncier</p>	<p>Mutualiser la connaissance Avoir des outils de promotion complémentaires Élargir les ingénieries publiques existantes</p>
<p>Région ; Entreprises ; Agriculteurs ; SNCF</p>	<p>Elus de l'EPCI ; Elus du SCoT ; Chambres consulaires ; AOM</p>	<p>PNR ; Agence d'urbanisme ; EPF / EPFlo / SAFER ; ARAA ; CAUE</p>
<p>Construire un réseau d'acteurs. Rechercher des financements communs. Réfléchir à la coordination des offres de transports. Développer des formations. Maîtriser le foncier.</p>	<p>Formaliser le partenariat politique entre les territoires (charte, conventionnement...) Mettre en place une concertation territoriale. Ecriture d'un chapitre commun dans les PAS des SCoT. Répondre ensemble à des appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets. Définir un(des) objectif(s) commun(s).</p>	<p>Mutualiser de l'ingénierie avec le territoire voisin afin de limiter les coûts. Développer une plateforme de partage de connaissances. Identifier les complémentarités entre les territoires. Mutualiser des méthodes (élaboration de cahiers des charges...) Co-construire des référentiels (guide de bonnes pratiques, guide méthodologique...).</p>



Témoignages d'InterSCoT :

**L'Inter-SCoT de l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne
L'InterSCoT d'Ille et Vilaine
L'InterSCoT de L'Est Languedocien**



L'Inter-SCoT de l'AMELYSE : genèse et organisation

La démarche d'Inter-SCoT de l'AMELYSE a été initiée en 2003 et officialisée en 2004. Elle est née de la conjonction de plusieurs facteurs :

1. Suite à la constitution des SCoT dans les années 2000, le Préfet de Région constate que le SCoT central de l'agglomération lyonnaise est relativement étroit au regard du bassin vécu lié aux mobilités domicile-travail, etc. Il incite les SCoT à travailler collectivement à une harmonisation de leur politique.
2. En parallèle l'État travaillait à cette époque sur la réalisation d'une directive territoriale d'aménagement qui consistait à définir ses propres orientations sur l'aire métropolitaine Lyon Saint Etienne.
3. A l'initiative du président de l'Agence d'urbanisme de Lyon de l'époque, les élus locaux ont voulu prendre un main leur destin et développer un dialogue, une interconnaissance mutuelle

L'Inter-SCoT de l'AMELYSE repose sur une démarche informelle, relativement souple sans structure juridique, avec des rencontres des présidents de SCoT 1 à 3 fois par an. La gouvernance repose sur un principe d'égalité dans le sens où il n'y a pas de prédominance de SCoT vis-à-vis de l'autre : un SCoT, une voix.

Des comités techniques sont réunis à peu près 8 fois par an. Ces comités associent des partenaires que sont l'État, la Région, le syndicat mixte des transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, la métropole de Lyon, etc.

Depuis l'origine, l'Inter-SCoT dispose d'un appui technique de 2 agences d'urbanisme (Lyon et Saint Etienne). A noter que l'inter-SCoT était animé principalement par une personne de l'Agence d'urbanisme de Lyon de son origine à 2018.

Depuis le fondement de la démarche, un budget de près de 200 000 € permet de faire travailler les agences d'urbanisme, (les SCoT contribuant au prorata de leurs populations) avec un programme partenarial qui les mobilise sur une ou plusieurs années.



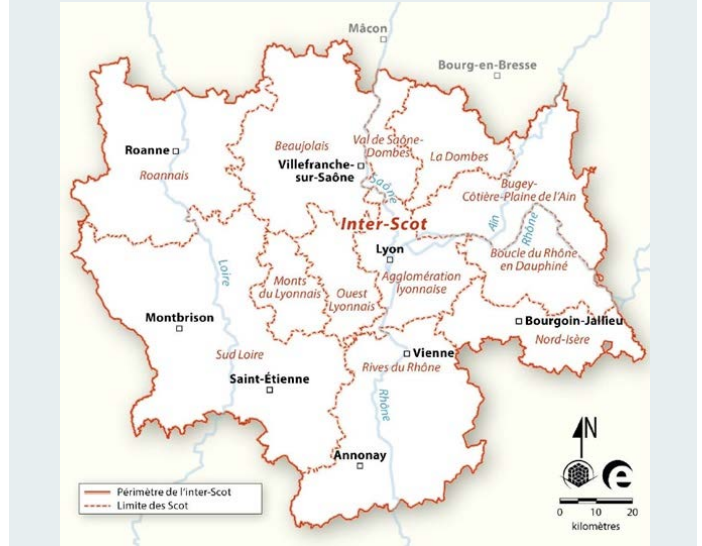
Objectifs de l'Inter-SCoT

Être une plateforme d'échanges politiques : des rencontres entre les 12 présidents de SCoT, des visites de sites avec les élus pour les faire se rencontrer et rencontrer les territoires.

Produire de la connaissance : une cinquantaine d'études ont été produites avec les agences d'urbanisme depuis 2004 qui engendrent une montée en compétence des techniciens, des élus, sur tous les sujets communs précédemment évoqués.

Porter la parole des territoires de SCoT auprès de ses partenaires comme l'État, de la Région, SNCF, etc. : par exemples une contribution et un avis commun sur le SRADDET de la Région a été réalisé, un avis commun sur le grand projet d'infrastructure du nœud ferroviaire Lyonnais, avec des rencontres avec le préfet à plusieurs reprises. Un dialogue a également été initiée avec les principaux syndicats et collectivités gestionnaires de mobilité sur le "RER à la Lyonnaise".

L'Inter-SCoT regroupe 12 SCoT (depuis 2022) sur 6 départements, soit 3,386 millions d'habitants sur 13 000 km².



Articuler les politiques publiques : Si chaque SCoT reste maître de ce qui se passe sur son territoire, un chapitre commun a été écrit dès 2006 : une sorte de grand PADD qui n'est pas prescriptif mis à jour en 2013 suite à l'intégration de 3 autres SCoT. Il définit de grandes orientations communes, reprises dans les PADD des SCoT. Une Charte pour un urbanisme commercial de qualité a été réalisée, signée par les présidents des SCoT et co-signée également par les grandes enseignes. Elle définissait les grands principes pour faire aboutir des projets plus mixtes, privilégier la centralité plutôt que les périphéries. Des zooms sur des espaces dits d'interfaces métropolitains ont été réalisés. Par exemple, l'aéroport de Lyon Saint Exupéry qui est à cheval sur plusieurs SCoT avec la volonté d'être cohérent sur le devenir de ce territoire. Autre exemple, un cahier permettant d'harmoniser les vocabulaires et la sémiologie des SCoT a été écrit.



Problématiques communes

L'accueil démographique sur un territoire qui est relativement attractif : les élus se sont accordés sur un modèle dit multipolaire qui s'appuie sur les principales polarités urbaines, lieux privilégiés de l'accueil de populations. La volonté est d'éviter un modèle en tache d'huile à l'image de la région parisienne.

Le développement économique : l'idée est d'être complémentaire dans le développement économique. Une hiérarchisation des sites économiques de l'aire métropolitaine de Lyon Saint Etienne a été réalisée, avec l'identification d'une trentaine de sites de développement économique dits métropolitains. Sur le commerce, la maîtrise du développement des grandes surfaces de périphérie est souhaitée.

La mobilité à l'échelle métropolitaine : la volonté des élus est de structurer le développement urbain autour de l'étoile ferroviaire Lyon Saint-Etienne. Aujourd'hui 80 % de la population du territoire habite à moins de 5 km d'une gare.

La préservation des espaces naturels et agricoles : ces espaces représentent pour les élus une richesse essentielle sur le plan économique pour l'activité agricole, sur le plan social, sur le plan environnemental. L'idée était de définir une trame verte et bleue cohérente entre chaque SCoT avec un maillage continu des corridors écologiques d'un SCoT à l'autre.

Depuis plusieurs années, de nouvelles problématiques émergent : le commerce avec l'augmentation du e-commerce et son impact sur les territoires ; la question de la transition énergétique et climatique bien évidemment avec l'idée de travailler sur des coopérations, entre urbain et rural, par exemple sur des filières d'énergies renouvelables ; la question de l'alimentation, la sécurisation en matière d'eau potable, la gestion des matériaux de carrières.



Les avantages de l'Inter-SCoT

- Le **caractère informel de la démarche permet d'être agile** : l'absence d'une structure juridique avec des instances dédiées permet de faire évoluer la démarche.
- **Proposer un espace de dialogue constant entre les élus avec une écoute égale** (un SCoT, une voix) sans prédominance d'un SCoT par rapport à l'autre.
- **Être porte-voix** quand l'intérêt de tous est en jeu sur des sujets comme le SRADDET, des enjeux de grandes infrastructures ou autres projets locaux.
- La **montée en compétence technique de tous**, les élus comme les techniciens sur les sujets communs.
- Une **relative harmonisation des SCoT dans le respect des décisions qui sont propres à chacun des SCoT**.



Conseils et points de vigilance pour créer un Inter-SCoT

- S'assurer avant tout du **portage politique** par les élus locaux eux-mêmes.
- **Respecter la libre administration de chaque SCoT**, ne pas faire un méga SCoT, ce n'est pas l'objectif.
- Disposer d'une **ingénierie pluridisciplinaire** qui soit **dédiée et pérenne** sur cet Inter-SCoT,
- **Désigner un coordinateur de la démarche** qui soit un tiers de confiance pour les SCoT
- **Mobiliser** : les SCoT ne font pas tout. Il faut que les objectifs des SCoT se traduisent concrètement dans les territoires et il faut donc associer les EPCI à ce dialogue.

C'est l'intention commune qui crée l'avenir, pas l'outil.

Jérémie Tourtier,
Coordinateur de l'Inter-SCoT



Pour en savoir plus :

Contact : Jérémie TOURTIER, SEPAL
jtourtier@grandlyon.com



Retrouvez Plus d'informations et les publications de l'Inter-SCoT sur le site dédié :

<https://www.inter-scot.fr/>



Présentation de l'InterSCoT

L'InterSCoT se compose de **8 SCoT**, les 7 SCoT de l'Ille et Vilaine, plus un SCoT dans les Côtes d'Armor.

On retrouve :

- en son centre, le SCoT du Pays de Rennes,
- au Nord, le SCoT du Pays de Saint Malo,
- à l'Est les SCoT du Pays de Vitré et du Pays de Fougères,
- à l'Ouest les SCoT des Vallons de Vilaine et de Brocéliande,
- au Sud le SCoT du Pays de Redon qui déborde sur les départements du Morbihan et de la Loire Atlantique,
- et le SCoT du Pays de Dinan situé dans les Côtes d'Armor.

Le territoire s'organise autour d'une armature urbaine assez régulière avec, en son centre, une métropole, et un ensemble de villes moyennes et de petites villes qui disposent de leur propre bassin de vie. Enfin, on retrouve un pôle littoral avec le secteur de Saint Malo et Dinard. C'est un secteur géographique assez cohérent, situé à l'est de la Bretagne et sur lequel se trouvent de **fortes interdépendances** entre les territoires.

Ce territoire représente 1 230 000 habitants et s'apprêterait d'ici 2050, si l'on suit les projections de l'INSEE, à accueillir 200 000 habitants supplémentaires. C'est véritablement un territoire d'attractivité. Les discussions entre SCoT portent d'ailleurs très souvent sur des questions de répartition du développement, de partage des ressources (notamment en eau), de solidarité entre territoires et aussi des questions de mobilité.

7 des 8 SCoT de l'InterSCoT se sont lancés dans leur révision du fait de la loi Climat et Résilience. Dans les 3 prochaines années, les élus et les techniciens ont de fortes attentes pour échanger aux différentes étapes d'avancement de leur révision qui seront menées vraiment quasiment parallèlement.



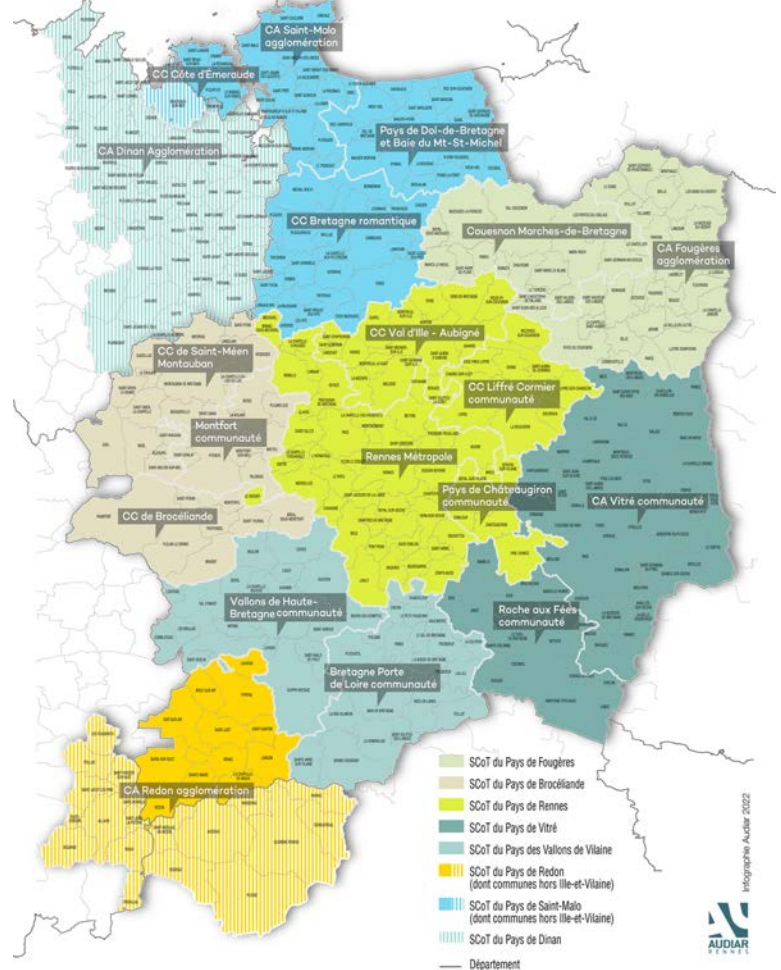
Naissance de l'InterSCoT

La démarche d'InterSCoT est née en Ille et Vilaine en 2006. Initialement dénommée « carrefour des SCoT », le souhait était de créer un dispositif d'échanges, de réflexions et de partenariats entre les SCoT du département. Des rencontres annuelles se tenaient donc sur différents sujets comme l'habitat, les transports, l'économie des territoires ou l'urbanisation.

En 2009-2010, des études un peu plus poussées ont été réalisées en régie et partagées vers les présidents et techniciens des SCoT. Par exemple, deux études ont été menées « récolement des SCoT » et « polarités et territoires ».

En 2014, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise (AUDIAR) s'est tournée vers les services de l'État. Il a été décidé conjointement de co-piloter et co-animer cette démarche, ce qui lui a donné un nouveau sens.

PÉRIMÈTRES DES SCoT ET EPCI EN ILLE-ET-VILAINE PLUS DINAN AGGLOMÉRATION ET SON SCoT



Portrait de l'InterSCoT établi sur la base de témoignages vidéos réalisés dans le cadre des ARAA de Gabriel Boudier (chargé d'études urbanisme à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise), Emmanuel Perez (Chef de service adjoint Aménagement des Territoires et Transitions de la DDTM Ille-et-Vilaine) et Michel Duault (Vice-Président du SCoT du Pays de Brocéliande)



Exemples de travaux menés dans le cadre de l'InterSCoT

Partage d'expériences :

Vitré communauté a proposé aux 7 SCoT du département de présenter la **démarche BIMBY** « Build in my back yard » qu'elle a menée sur son territoire pendant presque 1 an. Les différents SCoT ont montré un réel intérêt sur ce sujet.

En 2019, les 7 SCoT du département ont souhaité à l'unanimité rencontrer les responsables de la Métropole rennaise concernant l'enquête ménage déplacement et le nouveau **plan de déplacement urbain qui venaient d'être réalisés.**

(Pour en savoir plus : <https://www.audiar.org/publication/urbanisme-et-planification/planification/interscot-retour-sur-latelier-mobilite-du-24-mai-2019>)

Travaux communs :

Des travaux peuvent être menés soit sur des temps longs, soit sur des temps plus ramassés.

Les 7 SCoT ont souhaité répondre en commun aux **travaux relatifs à l'élaboration du SRADDET** portés par la Région Bretagne. La Breizh COP, instance d'animation et de portage du SRADDET en Bretagne, demandait aux responsables de l'aménagement du territoire breton de répondre aux objectifs ou à des appels à engagements. L'InterSCoT du département a ainsi répondu via un document signé par les 7 SCoT du département à ces deux questionnements.

En 2021-2022, un document signé de l'InterSCoT a été élaboré sur les **principes partagés de l'urbanisme commercial** en Ile et Vilaine.

(Pour en savoir plus : <https://www.audiar.org/publication/urbanisme-et-planification/planification/urbanisme-commercial-au-menu-de-la-conference-annuelle-de-linterscot-35>)



Témoignage de Michel Duault (Vice-Président du SCoT du Pays de Brocéliande)

"Avec le recul, je peux affirmer que ce travail s'est révélé très positif. Je me souviens de notre première réunion d'InterSCoT qui s'était déroulée au Pays de Brocéliande. Les débats avaient été très vifs. Mais tout ceci a été un préalable pour que les choses avancent.

Depuis, nous avons eu l'occasion de nous réunir et de nous retrouver dans un climat apaisé dans **divers ateliers :**

- Par exemple, nous avons été sollicités dans le cadre de la Breizh COP, la conférence des SCoT, qui a dépassé notre InterSCoT 35 puisque tous les SCoT bretons s'y trouvent réunis.
- d'autres ateliers : le « Serious Game Centralité », les retours d'expériences sur les friches commerciales, la qualité environnementale des projets commerciaux.

Ce travail nous a permis de **mieux nous connaître**. C'est très important et c'est **ce qui permet de progresser**. Nous avons besoin de **partager** ensemble ces moments de réunions, de **découvrir que nous sommes animés des mêmes intentions dans le cadre de nos SCoT respectifs.**"

"Cet InterSCoT nous permet de faire évoluer les SCoT de manière plus cohérente et d'échanger sur les problématiques communes auxquelles nous sommes confrontés.

La **cohérence doit être le même leitmotiv** pour nous tous. Bien sûr, le but n'est pas de faire la même chose car chaque SCoT a des spécificités propres.

Avant, on se rencontrait sur des réunions PPA et/ou on demandait un avis. C'était l'objet de découvertes ou de déconvenues. En travaillant en amont, la réflexion s'enrichit de nos interventions et **nous fait évoluer de façon positive sans pour autant conduire à l'uniformisation des SCoT.**

Mais une cohérence doit être recherchée systématiquement. Je repense au cas des franges où on pouvait avoir des politiques totalement contradictoires ; ceci faisait émerger une compétition malsaine entre nous.

La cohérence doit nous permettre d'évoluer de manière plus respectueuse en ayant le souci à chaque fois d'être dans un partage de développement où tous les territoires puissent s'y retrouver. Ne perdons pas notre temps en lutte intestines. **Nous devons être dans un esprit de partage afin d'apporter le meilleur à nos habitants.**

Aujourd'hui, nous avons un **grand défi à relever avec le ZAN** et j'espère que, dans tous nos travaux à venir, nous conserverons ces valeurs pour le plus grand bénéfice de nos territoires.

La mise en place de la conférence annuelle sera le fil conducteur de cet InterSCoT."



Pour en savoir plus :

Contact : Gabriel BOUDIER, AUDIAR
g.boudier@audiar.org



Plus d'informations :

<https://www.audiar.org/>



Présentation de l'InterSCoT Est Languedocien

L'InterSCoT Est Languedocien réunit à une exception près l'ensemble des SCoT du département du Gard ainsi que 2 SCoT du département de l'Hérault soit 7 SCoT. Ces SCoT recouvrent le périmètre d'intervention de l'agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne autour des villes de Nîmes, Alès, Uzès, Le Vigan dans les Cévennes, Mauguio et Lunel à proximité de Montpellier.

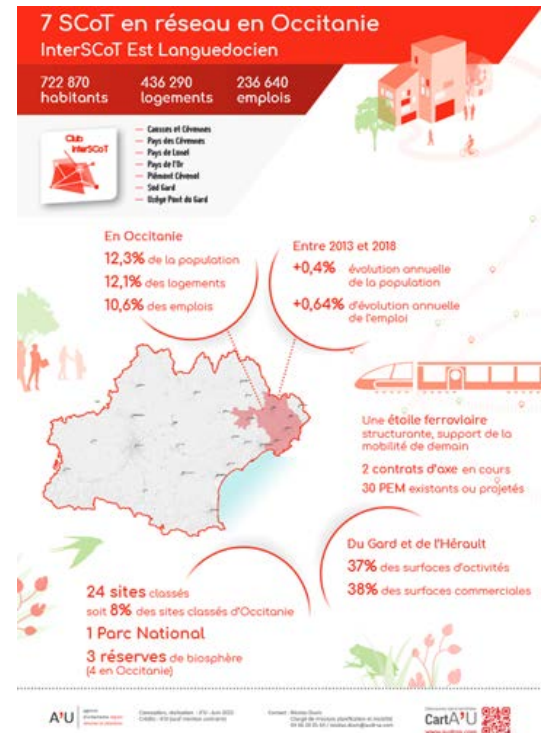
Il présente des situations géographiques extrêmement variées avec des paysages de littoral, de plaines et de montagnes. Il est positionné dans une situation d'interface entre l'Ouest de la région Occitanie, la vallée du Rhône et la région Sud.

Si l'InterSCoT correspond avant tout à un périmètre partenarial lié au périmètre d'intervention de l'agence d'urbanisme, il correspond également à des logiques fonctionnelles et géographiques puisque 80 % des actifs travaillent au sein du périmètre du territoire de l'InterSCoT.

Au total l'InterSCoT réunit plus de 725 000 habitants, 237 000 emplois ce qui représente 11 % de la population de l'Occitanie et 12 % des emplois de la région.

Il se caractérise également par :

- une étoile ferroviaire structurante autour de l'agglomération nîmoise ;
- le parc national des Cévennes ;
- 3 réserves de biosphères parmi les 4 recensées en Occitanie ;
- une réserve européenne de ciel étoilé dans les Cévennes ;
- deux projets de contrats d'axe engagés sur le territoire.



Naissance de l'InterSCoT

Cet InterSCoT s'est construit au fil du temps. En 2018, 3 SCoT étaient engagés. Aujourd'hui 7 SCoT sont membres. Cet InterSCoT n'a pas de formalisme particulier (pas de structure dédiée type Groupement d'Intérêt Public par exemple), avec à la fois un club technique et un club politique.

Les échanges ont démarré par la mutualisation de travaux dans le cadre de la révision de SCoT, des commissions thématiques qui ont été animées ensemble, une expertise qui a été mutualisée, des méthodes qui ont été faites conjointement.

Le Club InterSCoT permet de coordonner, de partager, de réunir et mettre en réseau les partenaires concernés directement par la réalisation de SCoT.

C'est un InterSCoT à géométrie variable. Selon les sujets, il peut être élargi, par exemple dernièrement sur deux thématiques : la question des SCoT littoraux en Occitanie ou la réunion de l'ensemble des SCoT figurant dans un espace de dialogue du SRADDET (14 SCoT ont été réunis) pour faire une contribution au fascicule des règles du SRADDET en collaboration avec l'agence d'urbanisme de Perpignan.

La feuille de route est la suivante :

- **Proposer aux élus et techniciens des SCoT, et aux partenaires de l'agence** (DDTM, DREAL, Région mais également selon les thématiques traitées d'autres partenaires tels que les établissements publics territoriaux de bassin ou la chambre d'agriculture) **des analyses de connaissances territoriales en mutualisant les observatoires de suivi des SCoT,**
- **S'assurer de la mise en cohérence** des différentes démarches de planification,
- **Réaliser des contributions à des démarches interterritoriales** tels que les contrats d'axes ou des contributions au SRADDET,
- **Avoir un lieu d'échanges pour approfondir des points de doctrines, de mise en œuvre de SCoT ou de veille juridique** avec par exemple l'animation d'un club InterSCoT dédiée à la modernisation des SCoT ou plus récemment, avec un cycle de 3 clubs d'InterSCoT dédiés à la loi climat et résilience et ses impacts pour la planification.



Les thématiques travaillées dans le cadre de l'InterSCoT

L'InterSCoT travaille sur différentes thématiques : la mobilité, le logement, l'habitat, l'économie, l'emprise territoriale entre les uns et les autres dans certains domaines tels que la trame verte et bleue qui est un élément fondamental.

Focus sur le développement économique :

Frédéric Touzellier, Président de l'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne et du SCoT

« Sur le sujet de l'économie, les thématiques comme **le ZAN** vont être en premières lignes sur les débats que nous allons avoir les uns et les autres. La **territorialisation va nous demander de travailler en amont afin de savoir de quelle manière on va pouvoir se partager ce développement économique** qui doit être mis en place dans nos différents territoires. Sachant qu'un territoire ne ressemble jamais à un autre, un débat de fond va exister. C'est à nous, présidents des SCoT et notamment présidents des SCoT du littoral et je dirais même de l'Occitanie littoral, d'abonder dans ce sens et de dire que l'activité économique ou le logement ne sont pas la volonté des présidents de SCoT. C'est la volonté d'une démographie avec une situation de croissance forte de la population pour laquelle nous sommes obligés d'assumer différents paramètres pour répondre aux besoins. Dans nos régions, nous avons un chômage à deux chiffres, il est important que l'on puisse développer quand même quelque part des projets économiques qui puissent convenir à nos habitants et les faire travailler. »

« Le ZAN, aujourd'hui, va nous demander de travailler d'une autre manière. Donc cela veut dire qu'aujourd'hui tout ce qui est fonds friches et friches existantes, nous allons les réutiliser [...]. Mais ça va nous permettre aussi de voir que, même avec une configuration où on doit garder de la terre agricole, la problématique de l'agriculture, c'est un manque de moyens, un manque d'hommes. Il vaut mieux avoir aussi un projet économique qui existe, plutôt que des friches qui sont initiateurs de problèmes climatiques. »



Les bénéfices pour les territoires ou pour les partenaires impliqués dans cette dynamique

"Les bénéfices sont toujours issus d'un **esprit fédérateur entre les uns et les autres**. C'est de **partager les retours d'expériences**, ce qui est quelque chose d'important puisque aucun SCoT ne se ressemble.

Dans le SCoT Sud Gard, nous avons des problèmes sur le littoral qui ne sont pas ceux de la costière de Nîmes. La question de la submersion marine est un élément fondamental de l'avenir. [...] On travaille sur des éléments qui ne sont pas vécus pareils dans les territoires.

Dans un projet fédérateur, avec 7 SCoT, on se retrouve avec des thématiques communes. Cette **transversalité est éminemment important et nous permet de pouvoir répondre aux questions.**"

Frédéric Touzellier, Président de l'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne et Président du SCoT Sud Gard

"La finalisation et l'évolution future du SRADDET Occitanie a permis à l'InterSCoT de se retrouver. Aujourd'hui, le SRADDET est un élément fondamental de ce que va être le territoire. De plus, le ZAN va être un élément important de débats.

On a tout intérêt à se retrouver ensemble pour avoir une impulsion commune et faire un projet d'une seule voix. "

Frédéric Touzellier, Président de l'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne et Président du SCoT Sud Gard



Pour en savoir plus :

Contact : Nicolas DUVIC

Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne

nicolas.duvin@audrna.com



Retrouvez des publications relatives à l'InterSCoT Est Languedocien sur le site de l'Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

<https://www.audrna.com/>

Synthèse des travaux des rencontres départementales :

L'interconnaissance entre SCoT et partenaires

**Les rencontres par département : les participants
et la retranscription des ateliers**

L'interconnaissance entre SCoT et partenaires

Une balle au mot pour se présenter...

Chacune des rencontres départementales ont débuté par une balle au mot afin de se présenter. Il avait été demandé aux participants d'exprimer leurs attentes de la journée en 1 mot.

Rencontre, échange, partage, connaissance, découverte, retours d'expériences, écoute, coopération, réseau, découverte... ont été les principales attentes exprimées par les participants, le tout dans la convivialité, la bonne humeur et des bonbons !

... des blasons pour se connaître

Dans l'objectif de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'aménagement, les participants ont réalisé des blasons présentant les territoires et structures avec lesquels ils ont dialogué.

47 blasons ont été constitués : SCoT, agences d'urbanisme, CAUE, DREAL, DDT(M), PNR, CEREMA...

La compilation de l'ensemble des blasons est reprise dans le document l'Arbre des ARAA en téléchargement sur le site de l'Agence.



La balle au mot :

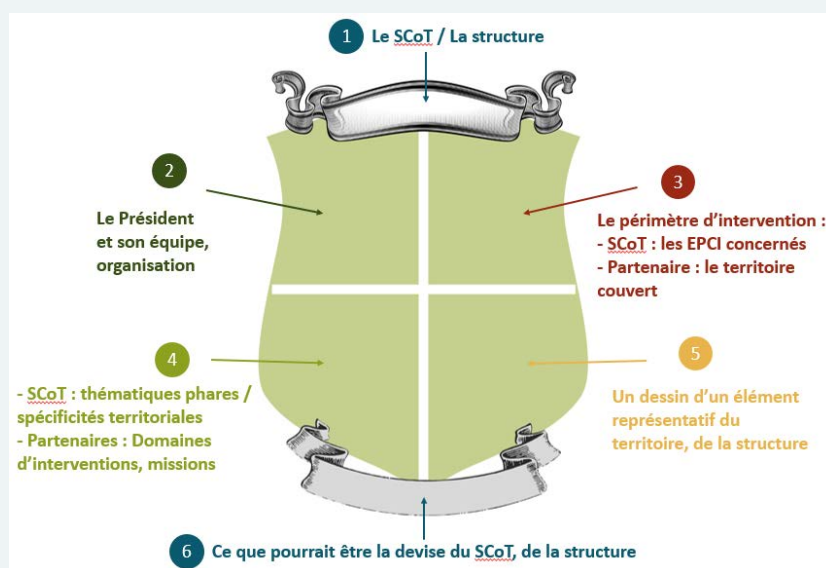
Les participants sont placés en cercle. Une consigne est donnée. La personne qui reçoit le ballon se présente, répond à la consigne et envoie la balle à un autre participant.

Les temps de balle au mot ont été transcrits par notre facilitatrice graphique en visuel pour chacune des réunions. Vous les trouverez ci-après dans les résumés des rencontres.



Les blasons :

En binôme, les participants ont été invités à construire le blason de l'autre selon les consignes ci-dessous pour garantir une homogénéité des blasons.



LES PARTICIPANTS

Cammie AUDIN (PETR du Pays du Cambrésis), Sabine BAZIN (Communauté d'Agglomération du Pays de Laon), Fella BOUZID (Communauté d'Agglomération du Pays de Laon); Corinne BURY (Parc naturel régional de l'Avesnois) Clément CARLIER (Région Hauts de France), Isabelle CHAUDERLIER (DDT AISNE), Emilie DESCATOIRE (COOPOP - Facilitatrice graphique), Emma DESETTE (URH Hauts-de-France), Sylvain DUBOIS (Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (SMBCVB)), Jérémy GUILLAUME (Communauté de Communes des Lisières de l'Oise), Aurore HÈDE (Région Hauts de France), Soukayna KHAMOUSSI (Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache), Ambre LEGRAND (Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache), Clément MARECHAL (Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (SMBCVB)), Alexis MILLIER (PETR du Pays de Thiérache), Sherazade POCHE (PETR du Pays de Thiérache), Emmanuelle QUEVAL (DDT Aisne), Jean-Marc ROBERT (CA du saint-Quentinois), Robin SARA (CAUE de l'Aisne), Benjamin SAUTJEAU (EPFL Oise et Aisne), Bruno STOOP (CAUE de l'Aisne), Géry WAYMEL (PETR UCC Sud de l'Aisne), Dominica WECXSTEEN (Région Hauts de France)

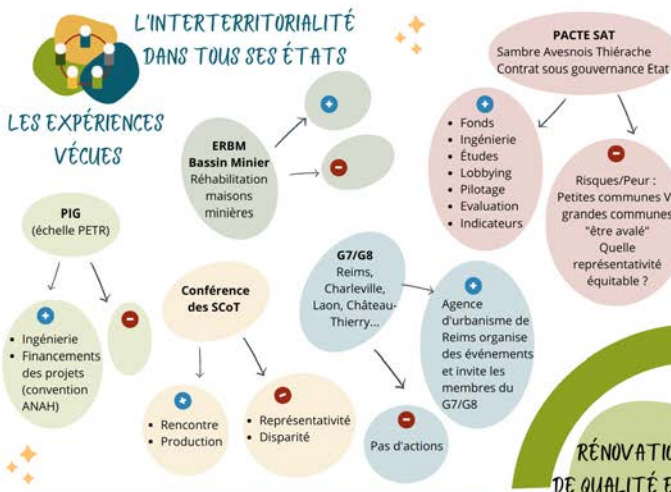
Le **SCoT du PETR du Pays de Thiérache** a accueilli la première rencontre.



Visuel de restitution de la balle au mot, temps de présentation pendant lequel chaque participant exprimait son attente de la journée

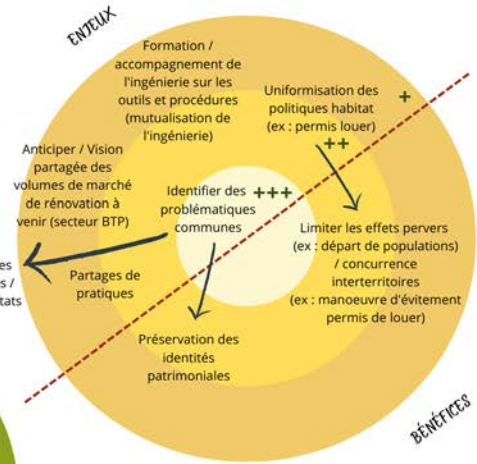
3 thématiques ont été travaillées à l'occasion des ateliers :

- Rénovation énergétique de qualité et lutte contre l'habitat indigne : comment répondre ensemble aux enjeux de demain ?
- Mobilité : se déplacer dans et en dehors des territoires : quelles solutions envisager ?
- Économie, agriculture et industrie : comment concilier préservation des terres agricoles et développement de l'industrie ?



LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS POUR LA THÉMATIQUE

Ex : typologies patrimoniales / formes d'habitats



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE QUALITÉ ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE : COMMENT RÉPONDRE ENSEMBLE AUX ENJEUX DE DEMAIN ?

ET MAINTENANT ? ...

QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

AVEC QUI ?

Identifier les enjeux communs sur l'habitat (ex : patrimoine spécifique à tous les territoires)



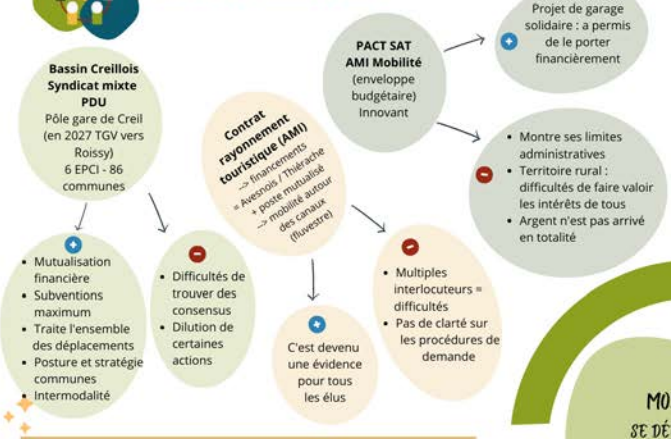
POURQUOI ? COMMENT ? Outils ? MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE

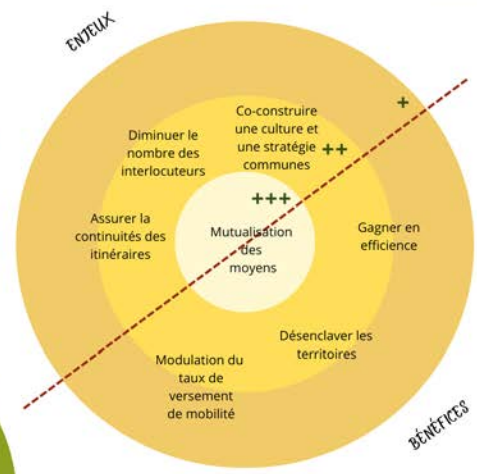


L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

LES EXPÉRIENCES VÉCUES



LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS POUR LA THÉMATIQUE



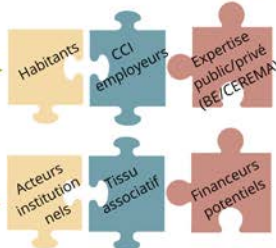
ET MAINTENANT ? ...

QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

AVEC QUI ?

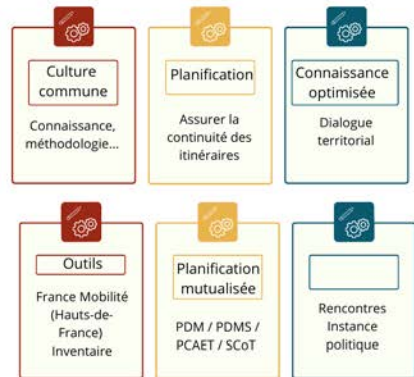
Dialogue territorial : Renforcer la connaissance des déplacements à l'échelle du bassin de vie (enquête mobilité)

Planification mutualisée PCAET / PDM / SCoT / Schéma vélo



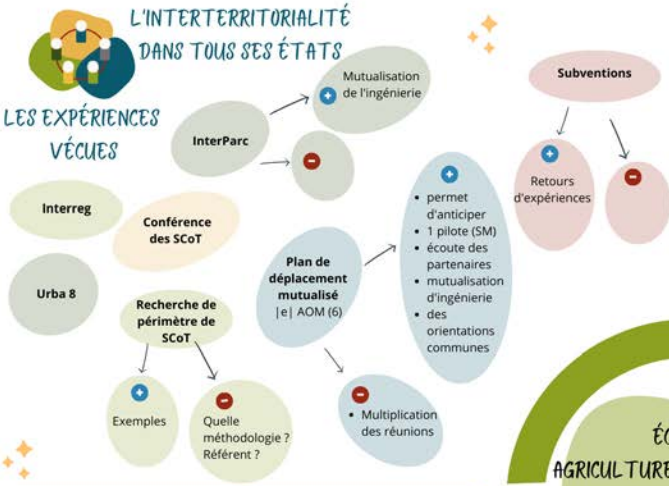
POURQUOI ? COMMENT ? Outils ? MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE

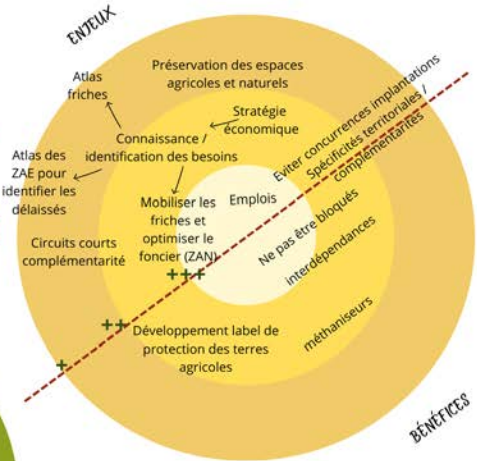


L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

LES EXPÉRIENCES VÉCUES

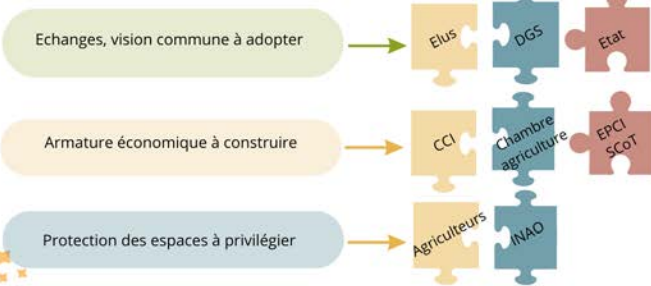


LES ENJEUX ET BÉNÉFICES AU REGARD DE LA THÉMATIQUE



ET MAINTENANT ? ...

QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?



AVEC QUI ?

POURQUOI ? COMMENT ? OUTILS ? MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE

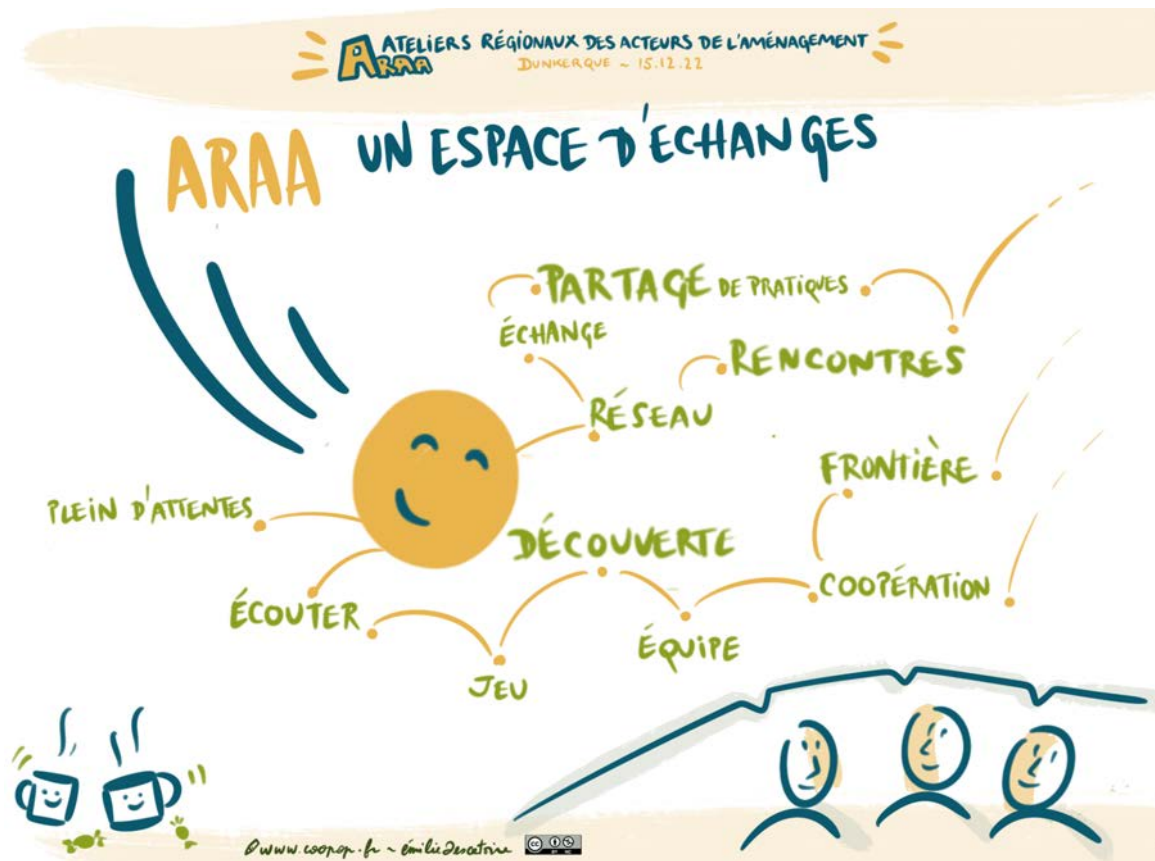


LES PARTICIPANTS

Vincent BASSEZ (CAUE du Nord), Catherine BOCQUET (Cerema HDF), Marion CIESIOLKA (Syndicat Mixte de SCOT - PETR du Pays Maritime et Rural du Montreuillois), Nicolas COPPIN (Boulogne Développement côte d'Opale), Sylvie DELATTE (CUD - SCOT Flandre Dunkerque), Emilie DESCATOIRE (COOPOP), Nathalie FAGOT (Département du Nord), Laurence FORTIN (Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale), Romane GODDYN (Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer), Sophie GUIDEZ (Région Hauts de France), Catherine HAEGHAERT (ScoT Grand Douaisis), Aurore HÈDE (Région Hauts-de-France), André HORANIMANA (CEREMA), Steve LAETHEM (SCoT Grand Douaisis), Océane LOUBÈRE (DDTM 59), Marie-Elodie MAECKER (Région Hauts-de-France), Joseph NIAUX (Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées), Coralie PEYROT-BEGARD (Région Hauts-de-France), Laurent PIDOUX (Syndicat mixte SCoT Flandre Dunkerque), Isabelle RICHARD (AGUR), Gaël SMAGGHE (ADU Lille métropole)

Excusé(e)s : Pascal BERLAND (SIMOUV), Olivier CAILLAUD (Pole Métropolitain Côte Opale), Manon CAMUS (Département du Nord), Pierre DUPONCHEL (AGUR - SCOT Flandre intérieure), Christel FAGNONI (Département du Nord), Sandrine MURCIA (DDTM 59), Julie TUEUX (SyMPaC), Dominica WECXSTEEN (Région Hauts-de-France)

Le **SCoT Flandre Dnkerque** a accueilli la seconde rencontre.



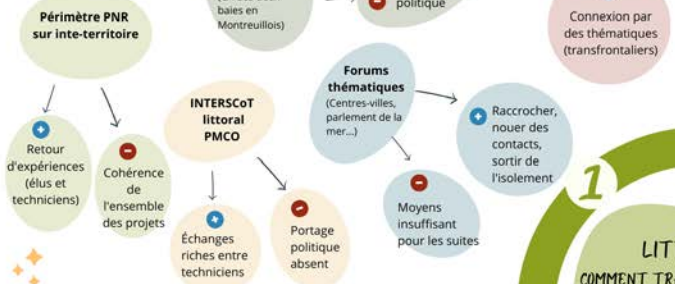
Visuel de restitution de la balle au mot, temps de présentation pendant lequel chaque participant exprimait son attente de la journée

3 thématiques ont été travaillées à l'occasion des ateliers :

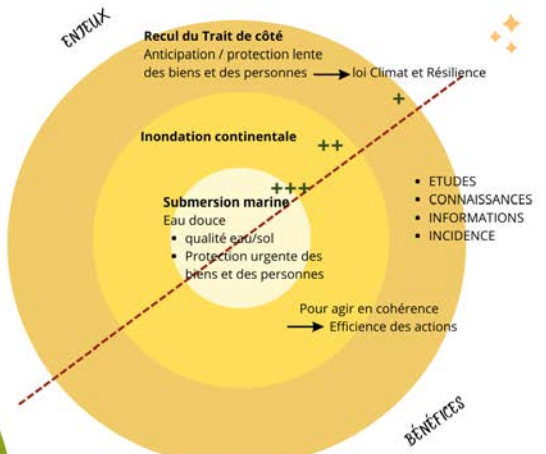
- Littoral : comment travailler ensemble la prise en compte du recul du trait de côte et les questions de repli stratégique ?
- Eau : Comment concilier la gestion de la ressource en eau, le développement économique et l'accueil des populations ?
- Développement économique : comment concilier développement économique et accueil de population ?

L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

LES EXPÉRIENCES VÉCUES



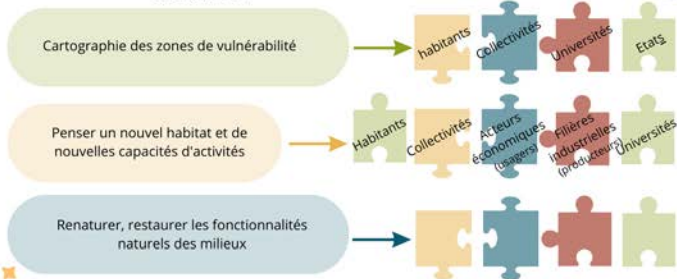
LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS AU REGARD DE LA THÉMATIQUE



ET MAINTENANT ? ...

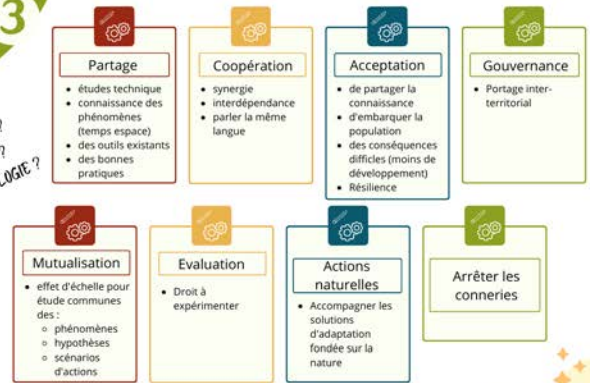
QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

AVEC QUI ?



POURQUOI ? COMMENT ? Outils ? MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE



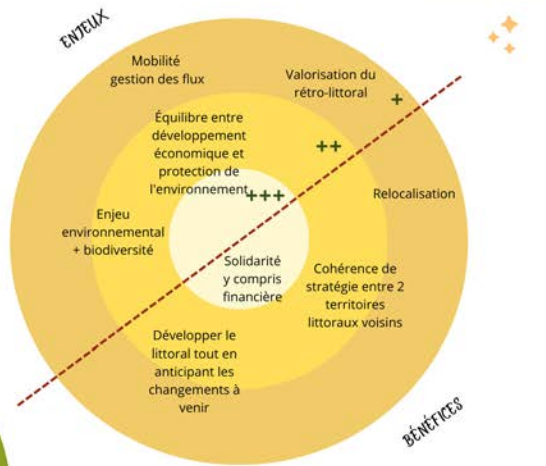
LITTORAL 1 : COMMENT TRAVAILLER ENSEMBLE LA PRISE EN COMPTE DU RECUL DU TRAIT DE CÔTE ET LES QUESTIONS DE REPLI STRATÉGIQUE ?

L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

LES EXPÉRIENCES VÉCUES



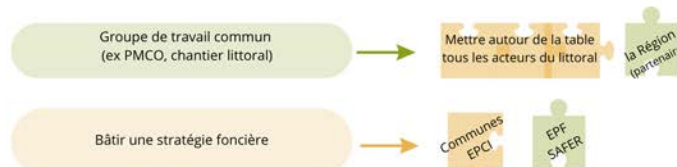
LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS AU REGARD DE LA THÉMATIQUE



ET MAINTENANT ? ...

QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

AVEC QUI ?



POURQUOI ? COMMENT ? Outils ? MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE



LITTORAL 2 : COMMENT TRAVAILLER ENSEMBLE LA PRISE EN COMPTE DU RECUL DU TRAIT DE CÔTE ET LES QUESTIONS DE REPLI STRATÉGIQUE ?

L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

LES EXPÉRIENCES VÉCUES

Conférence des SCoT

- Richesse du partage d'expériences
- Echelle inédite

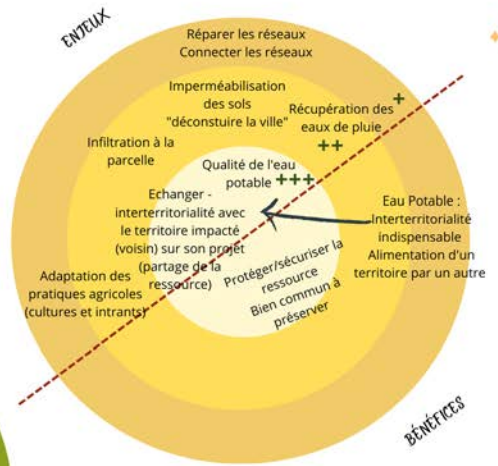
- Pas de culture commune
- Territoires trop différents
- Problème gouvernance et de prise de décisions

InterScot terres du Nord (Douai, Arras, Lens Liévin)

- Etudes communes
- Partage de données

Problème de portage politique et d'animation = arrêt

LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS AU REGARD DE LA THÉMATIQUE



EAU :
COMMENT CONCILIER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ACCUEIL DES POPULATIONS ?

ET MAINTENANT ? ...

QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

Créer des commissions inter-SAGE pour lever les barrières territoriales



Conférence de l'eau regroupant des représentants d'EPCI/SCoT pour la préservation de la ressource :

- Avoir un état des lieux commun, partage d'expériences, même niveau d'expertise
- Travailler à une déclinaison concrète dans les docs d'urbanismes pour préserver la ressource
- Faire évoluer la réglementation (récupérations des eaux pluviales)



AVEC QUI ?

POURQUOI ?
COMMENT ?
OUTILS ?
MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE

- Aire d'alimentation de captage (AAC)**
BET : experts (BRGM)
Base : augmenter l'expertise et les données sur l'eau
- Prise en compte des AAC dans les docs d'urbanisme ?**
Quels zonages (PLU) ?
Quel règlement ?
- Une CDPENAF pour les AAC**
Ex SCoT Lille métropole (COMPAR AAC)
- Ecart entre la nature experte de la donnée "eau" et sa compréhension par les techniciens de l'urbanisme et les élus**
- Eau + Agriculture**
Charte agriculture et urbanisme + projet paysage
- Outil ERc**
Eviter Réduire compenser
Savoir mobiliser zonages naturels dans les docs d'urbanisme (zones humides)
- Caractérisation des zones humides**

L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

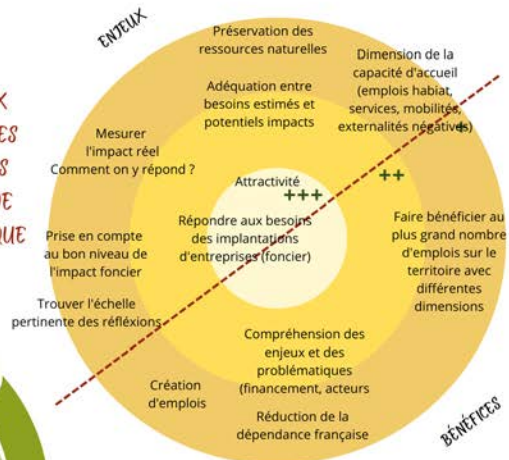
LES EXPÉRIENCES VÉCUES

PMCO

Bassins hydrographiques

Agences d'urbanisme

LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS AU REGARD DE LA THÉMATIQUE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
COMMENT CONCILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ACCUEIL DE POPULATION (HABITAT, SERVICES...)?

ET MAINTENANT ? ...

QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

- [Barre verte]
- [Barre orange]
- [Barre bleue]

AVEC QUI ?



POURQUOI ?
COMMENT ?
OUTILS ?
MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE

- Foncier population**
Comment : identifier les potentiels et les caractériser / qualifier
Pourquoi : sobriété foncière
Outil : un observatoire à la bonne échelle
- Habitat**
Estimer et caractériser les besoins
Estimer le potentiel de logements
- Emploi**
Estimer et caractériser les besoins
Estimer le potentiel d'emplois
- Formation**
Estimer et caractériser les besoins
Estimer le potentiel de formations
- Services équipements**
- Cadre de vie**
- Attractivité**
Potentiel touristique et culturel
Mettre en avant la complémentarité de la richesse des territoires voisins



LES PARTICIPANTS

Emilie AUVRAY (CC de la Plaine d'Estrées), Antoine BLOND (CAUE de l'OISE), Milène BROCHOT (SMOPP - CC Plateau Picard), Barbara DA SILVA SANTOS (Oise-les-Vallées), Magali DELBOUILLE (PETR Grand Beauvaisis), Stéphanie DEPREZ (Région Hauts-de-France), Emilie DESCATOIRE (COOPOP), Sylvain DUBOIS (Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (SMBCVB)), Gwenaëlle GHESQUIERE (PETR du Grand Beauvaisis), Sylvain GORCZYCA (CC des Pays d'Oise et d'Halatte), Claire GOUDOUR (PNR Oise - Pays de France), Aurore HEDE (Région Hauts-de-France), Richard KASZYNSKI (CAUE DE L'OISE), Isabelle LASTERNAS (Oise-les-Vallées), Guenolé LE MOALIGOU (CAUE de l'Oise), Bénédicte LEFEBVRE (CC de la Plaine d'Estrées), Clément MARECHAL (Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (SMBCVB)), Camille RIVERAIN (CC VEXIN THELLE), Florentin ROLLET (CC VEXIN THELLE), Vincent SAMAIN (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise), Benjamin SAUTJEAU (EPFL Oise et Aisne), Dominica WECXSTEEN (Région Hauts-de-France)

Excusé(s) : Jérémy GUILLAUME (CC Lisières de l'Oise), Alexandra NAUWYNCK (CC du Pays de Bray), Tania PETRESCO (CC Thelloise), Pascale POUPINOT (Oise-les-Vallées), Julien PREVISANI (CC VEXIN THELLE), Inès QUENOUILLE (CC de la Plaine d'Estrées), David VEDIE (CC du Pays de Valois)

Le **SCoT du Bassin Creillois et des vallées Bréthoise** a accueilli la troisième rencontre.



Visuel de restitution de la balle au mot, temps de présentation pendant lequel chaque participant exprimait son attente de la journée

3 thématiques ont été travaillées à l'occasion des ateliers :

- Renouvellement urbain : dans quelle mesure l'InterSCoT peut favoriser une mise en œuvre différenciée du ZAN ?
- Développement économique : comment mettre en place une coopération et développer les complémentarités entre les territoires de SCoT ?
- Mobilité : comment articuler les politiques d'aménagement avec l'offre de transport interterritoriale ?

L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

LES EXPÉRIENCES VÉCUES

EPFLo

- Traduction concrète de l'Interco sur le foncier
- Limite des périmètres actuels

Multiplicité des périmètres de SCoT

- Portage politique plus simple, plus proche
- Volontés politiques et techniques

Association du Pays Compiégnois

- réflexions communes outils
- Sans outil de planification

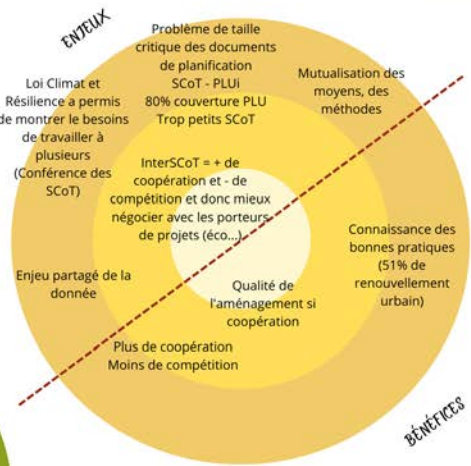
SCoT à 2 EPCI

- Début de réflexions communes
- Difficultés politiques de stratégie

PETR aux objectifs d'InterSCoT

- Mutualisation des moyens
- Sens des travaux
- Temps long de la volonté politique
- Temps long de la maturité

LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS AU REGARD DE LA THÉMATIQUE



RENOUVELLEMENT URBAIN : DANS QUELLE MESURE L'INTERSCOT PEUT FAVORISER UNE MISE EN ŒUVRE DIFFÉRENCIÉE DU ZAN ?

ET MAINTENANT ? ...

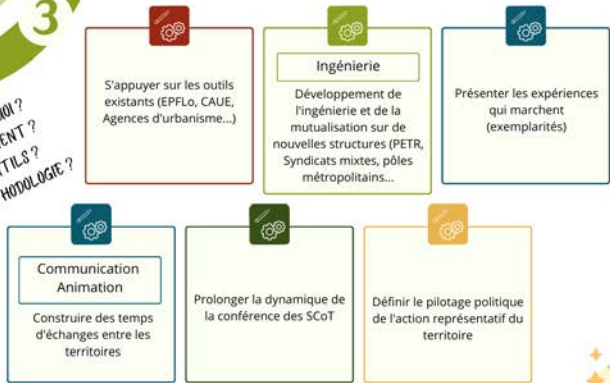
QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

Communication envers les autres territoires des initiatives et actions menées (exemple : réunion SCoT "ouverte")

SCoT : Inviter et aller plus loin que l'obligation d'associer les territoires voisins

Prolonger les ARAA : rencontres des chefs de projets / élus SCoT avec des retours d'expériences locaux et d'ailleurs (qui plus est si projets avec interterritorialité)

LES MODES DE FAIRE



POURQUOI ? COMMENT ? Outils ? MÉTHODOLOGIE ?

L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

LES EXPÉRIENCES VÉCUES

SCoT

- Cohérence de l'aménagement
- Gouvernance
- Perte d'identité et de pouvoir pour les communes
- Construction d'une identité commune parfois difficile
- éloignement du terrain

Plan de mobilité du Sud de l'Oise

6 EPCI
250 000 hab.

- Mutualisation ingénierie, finances et programmation des mobilité à l'échelle des bassins de vie
- Temps de décision politique

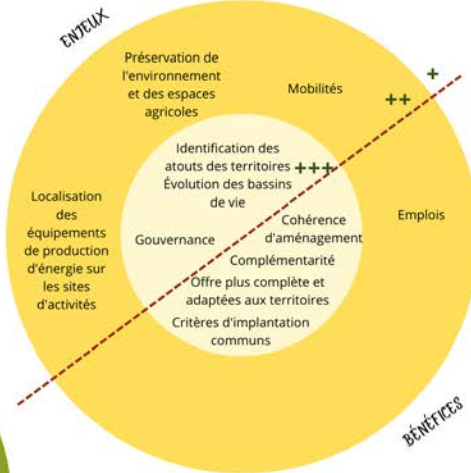
Tourisme

- Visibilité accrue
- Convaincre
- Coût (territoires moins concernés par le tourisme)

Charte PNR

- Cohérence de l'aménagement
- Continuités des corridors
- Liaisons au delà des limites administratives
- Pression locale
- Durée du mandat

LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS AU REGARD DE LA THÉMATIQUE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMENT METTRE EN PLACE UNE COOPÉRATION ET DÉVELOPPER LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES DE SCoT ?

ET MAINTENANT ? ...

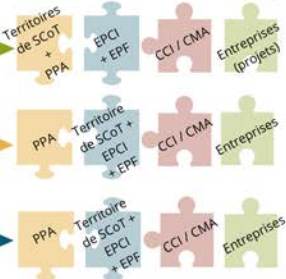
QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

Méthodologie commune d'inventaire des ZAE et des projets

Diagnostic (dont environnemental en amont) et stratégies communes avec la notion de construire une armature économique

Définir la gouvernance

AVEC QUI ?



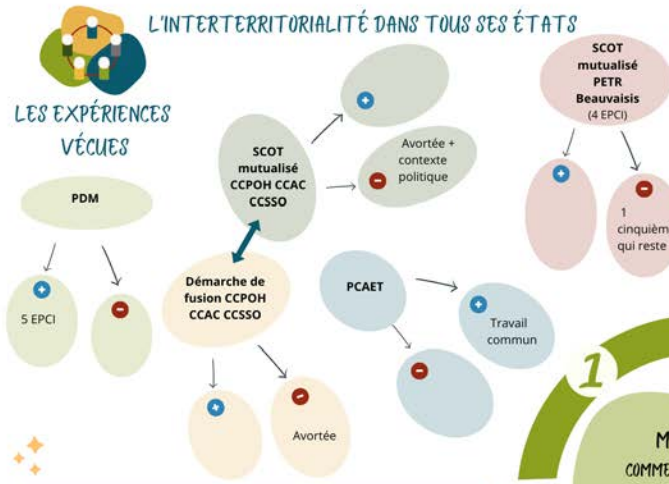
POURQUOI ? COMMENT ? Outils ? MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE

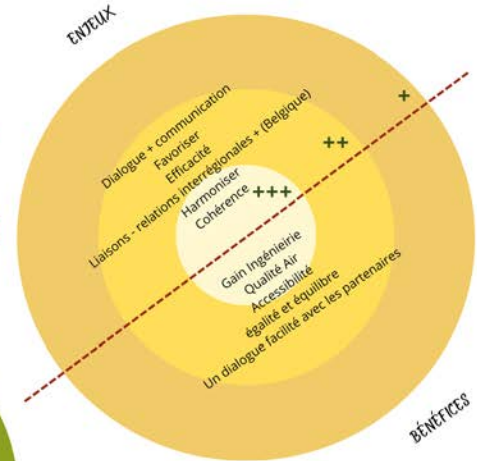


L'INTERTERRITORIALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

LES EXPÉRIENCES VÉCUES



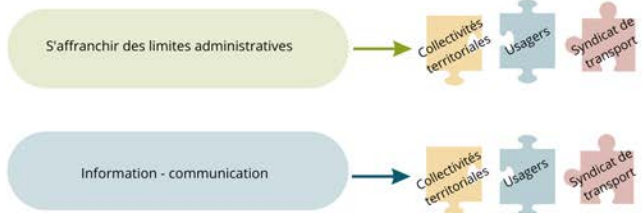
LES ENJEUX ET BÉNÉFICES POTENTIELS AU REGARD DE LA THÉMATIQUE



ET MAINTENANT ? ...

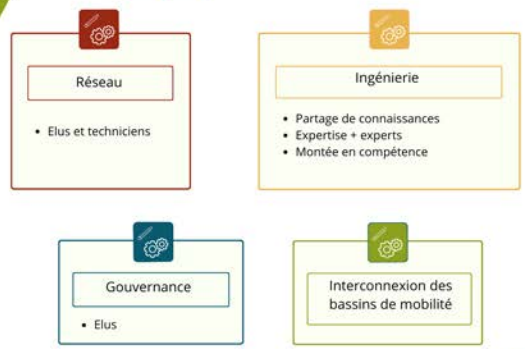
QUELLES ACTIONS FAISONS-NOUS ENSEMBLE ?

AVEC QUI ?



POURQUOI ?
COMMENT ?
OUTILS ?
MÉTHODOLOGIE ?

LES MODES DE FAIRE

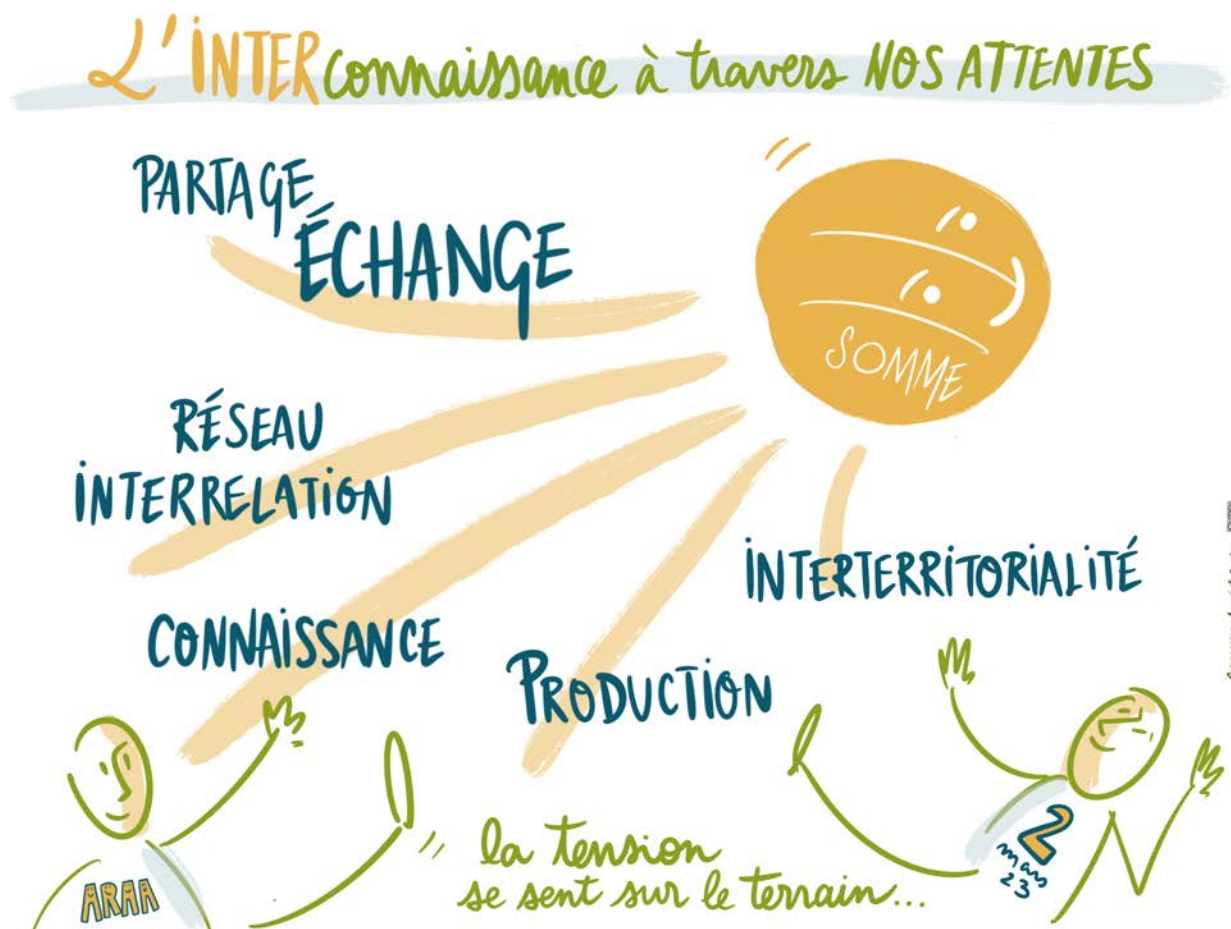


LES PARTICIPANTS

Xavier BAERT (PETR Coeur des Hauts-de-France), Chloé BONDER (CAUE de la Somme), Véréna BOURBIA (ADUGA), Céline DELENCLOS (ADUGA), Emilie DESCATOIRE (COOPOP), Pascal DEVILLY (DDTM de la Somme), Alice DOYEN (PETR SCOT BRESLE YERES), Emeline GORLIER (DDTM de la Somme), Jérôme GRANGE (ADUGA), Rosa GRAVINA (Région Hauts-de-France), Aurore HÈDE (Région Hauts-de-France), Joseph NIAUX (Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées), Fatima OUADI (Pôle métropolitain du Grand amiénois), Christian PARSY (Scota), Thérèse RAUWEL (CAUE de la Somme), Dominica WEEXSTEEN (Région Hauts-de-France)

Excusée : Hélène WATISSÉ (Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette)

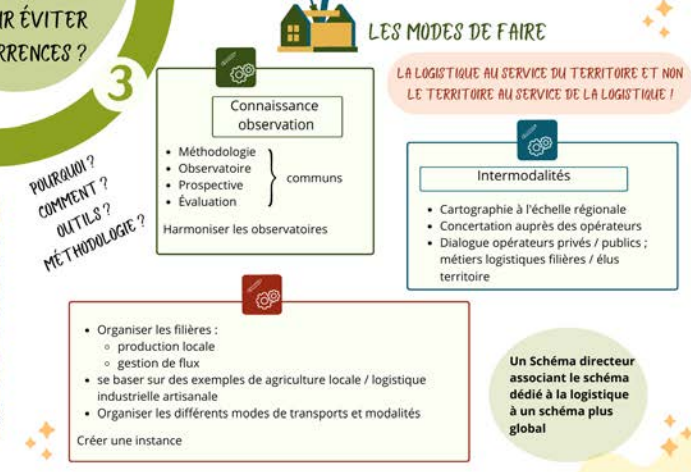
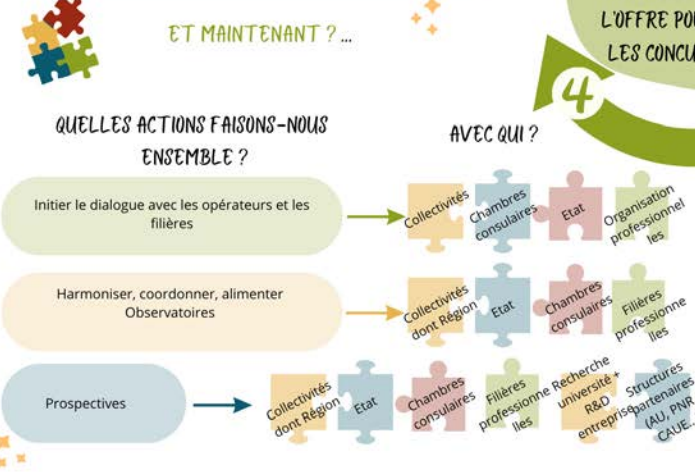
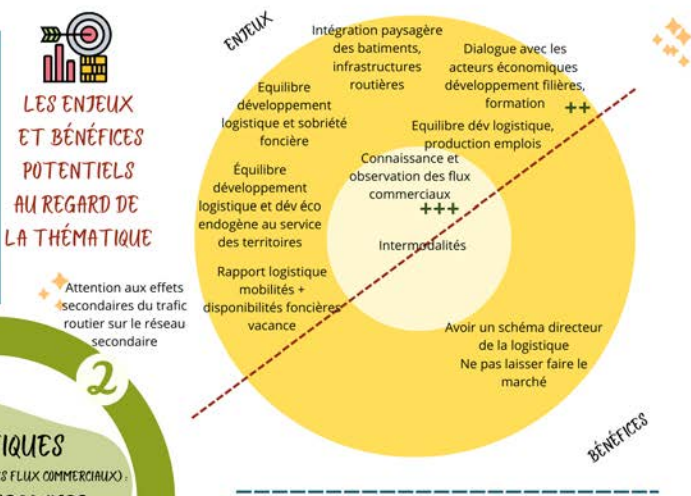
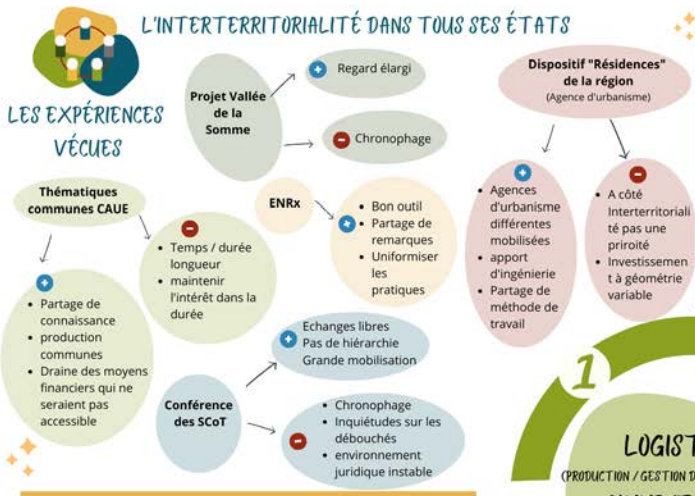
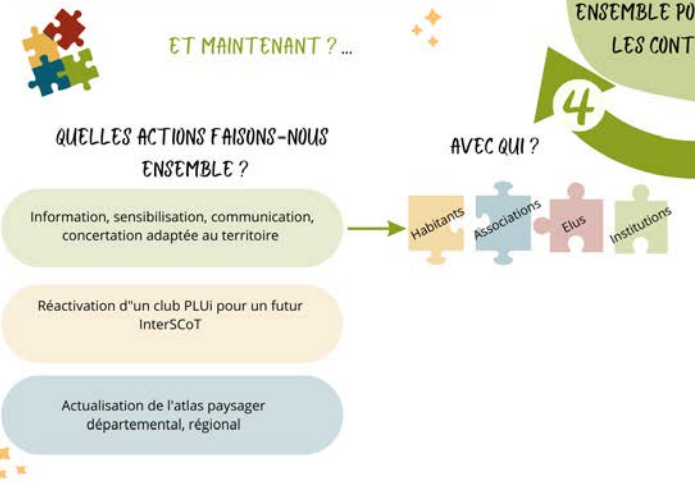
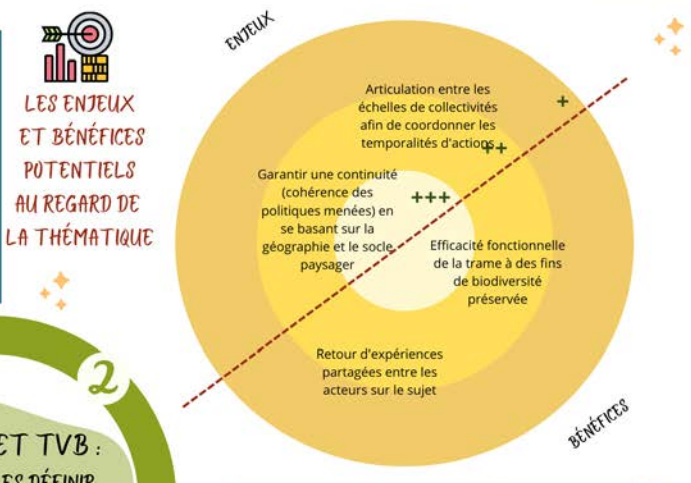
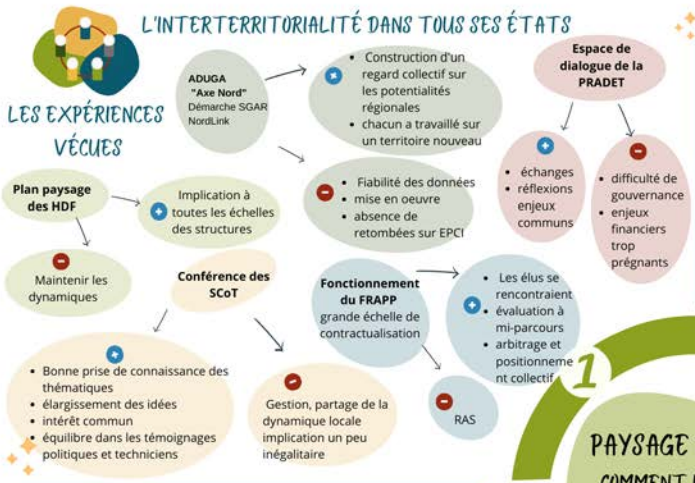
Le **SCoT du Grand amiénois** a accueilli la quatrième rencontre



Visuel de restitution de la balle au mot, temps de présentation ou chaque participant exprimait son attente de la journée

2 thématiques ont été travaillées à l'occasion des ateliers :

- Paysage et TVB : Comment les définir ensemble pour garantir les continuités ?
- Logistique : Comment organiser l'offre pour éviter les concurrences ?

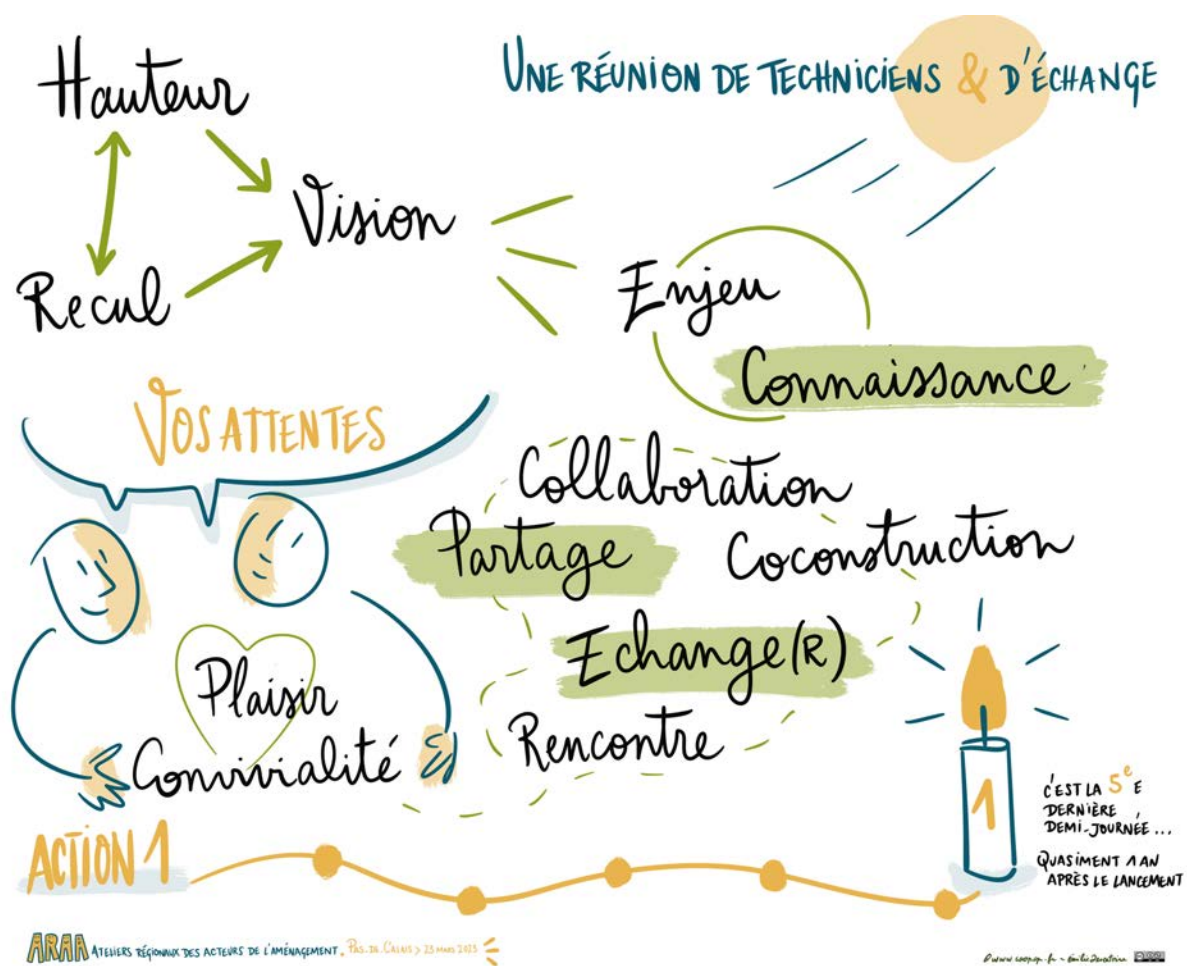


LES PARTICIPANTS

Clément CARLIER (Région HDF), Marion CIESIOLKA (Syndicat Mixte de SCOT - PETR du Pays Maritime et Rural du Montreuillois), Lucie DEBETHUNE (Ternois Com), Maggy DECLEIR (DREAL HDF), Emilie DESCATOIRE (COOPOP), Hélène DUCROCQ (CAUE 62), Laurence FORTIN (Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale), Caroline GONTHIER-GILLIS (DDTM 62), Sophie GUIDEZ (Région Hauts de France), Aurore HÈDE (Région Hauts de France), Ngoné KEBE (Ternois Com), Steve LAETHEM (SCoT Grand Douaisis), Fanny LELEU (SCoTA), David MAILLARD (Communauté de communes des 7 Vallées), Berengère MARD (DDTM 62), Lucile PAYEN (DREAL HDF), Hélène VILLAR (DDTM 62), Dominica WEEXSTEEN (Région Hauts de France)

Excusés : Patrice DELATTRE (SCoT Lens-Liévin-Hénin-Carvin), Julien FOURNEZ (Ternois Com), Nicolas LEPENNE (DDTM 62 - coordination territoriale Côte d'Opale), Alain VANNEUFVILLE (Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA))

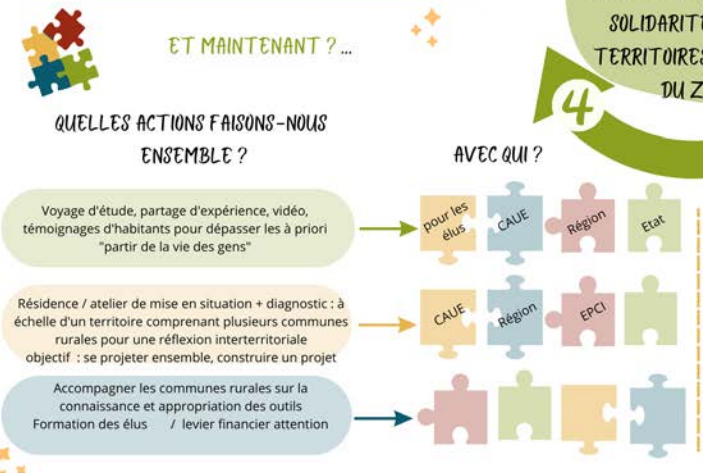
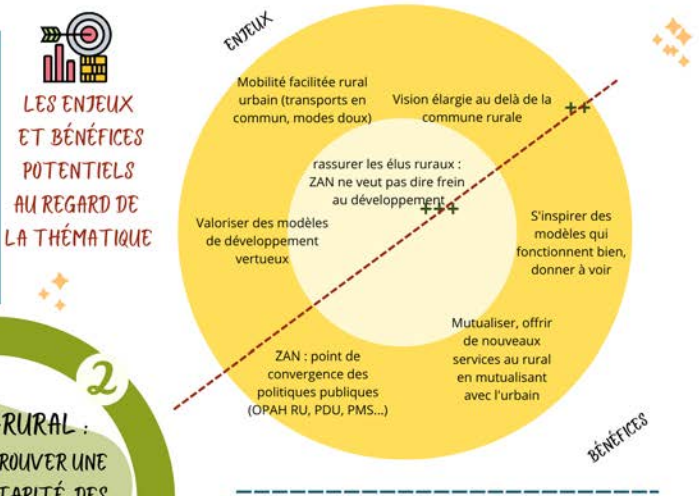
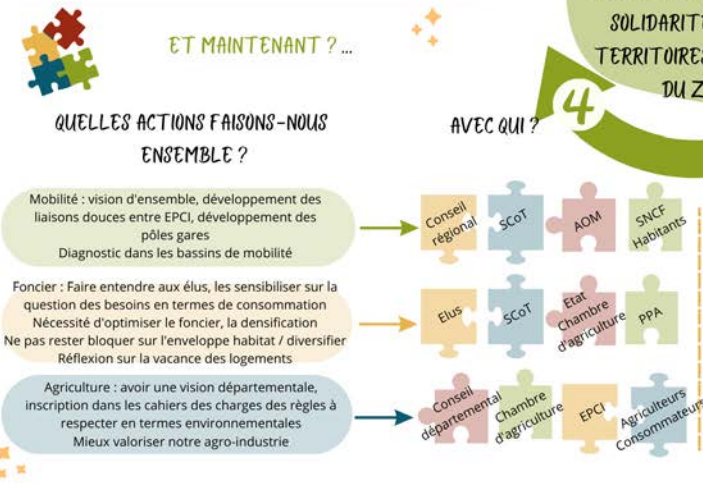
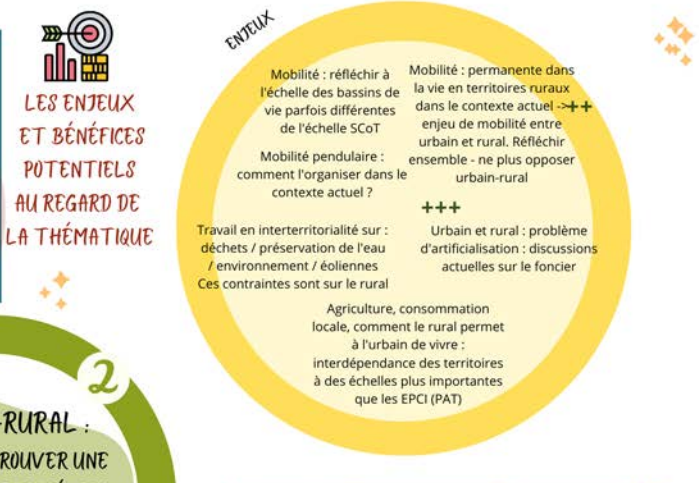
Le **SCoT du Ternois 7 vallées** a accueilli la cinquième et dernière rencontre.



Visuel de restitution de la balle au mot, temps de présentation ou chaque participant exprimait son attente de la journée

1 thématique a été travaillée à l'occasion des ateliers :

- Urbain - rural : comment trouver une complémentarité, des solidarités entre territoires à l'heure du ZAN ?



ANNEXE 1

Liste des participants Restitution régionale - 8 juin 2023

Farida AIT-ALI (Région Hauts-de-France), Virginie ANGER (Région Hauts-de-France), Paul BACHELLERIE (DDT60), Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts-de-France), Ranya BARHDADI (Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées), Vincent BASSEZ (CAUE 59), Pascal BERLAND (SIMOUV), Catherine BOCQUET (CEREMA Hauts-de-France), Philippe BOUCHEZ (Région Hauts-de-France), Laetitia BOULIANNE (DDT 60), François BRASSEUR (Baie de Somme 3 Vallées), Romain CADOT (CEREMA Hauts-de-France), Guislain CAMBIER (Région Hauts-de-France), Gaëlle CHAUVELIN (Communauté de Communes des Deux Vallées), Marion CIESIOLKA (SCoT du Pays Maritime et Rural du Montreuillois), Lylia CUSTOS (Région Hauts-de-France), Maggy DECLEIR (DREAL HAUTS DE France), Sylvie DELBART (Région Hauts-de-France), Magali DELBOUILLE (PETR Grand Beauvaisis), Céline DELENCLOS (ADUGA), Emilie DESCATOIRE (COOPOP), Jean-Marc DESCHODT (EPFLO), Sylvain DUBOIS (Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise), Pierre DUPONCHEL (SCoT Flandre et Lys / AGUR), Julien EDOUARD (PETR du Soissonnais et du Valois), Nathalie FAGOT (Département du Nord), Romane GODDYN (AUD Pays de Saint-Omer), Claire GOUDOUR (PNR Oise Pays de France), Rosa GRAVINA (Région Hauts de France), Corentin GREUEZ (Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache), Sophie GUIDEZ (Région Hauts-de-France), Aurore HÈDE (Région Hauts-de-France), Lionel HERMANGE (DREAL HAUTS DE France), Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (Baie de Somme 3 Vallées), Richard KASZYNSKI (CAUE de l'Oise), Ngoné KEBE (CC du Ternois), Jonathan LABAERE (PETR du Pays du Cambrésis), Guénoël LE MOALIGOU (CAUE 60), Fanny LELEU (SCoTA), Nicolas LEPENNE (DDTM 62), Pierre-Jean LORENS (Région Hauts-de-France), David MAILLARD (Communauté de communes des 7 Vallées), Sophie MOREL (PETR de Thiérache), Ilyes NEGLI (SCoTA), Joseph NIAUX (Baie de Somme 3 Vallées), Christian PARSY (SCOTA), Coralie PEYROT-BEGARD (Région Hauts-de-France), Sherazade Pochet (PETR pays de Thiérache), Pascale POUPINOT (Oise les Vallées), Thérèse RAUWEL (CAUE 80), Isabelle RICHARD (AGUR), Geneviève SEVRIN (Région Hauts de France), David VEDIE (Communauté de Communes du Pays de Valois), Dominica WECXSTEEN (Région Hauts de France)

Excusé(s) : Béatrice AUXENT (CAUE 59), Arnaud BAVAY (SIMOUV), Natacha BOUCHART (Région Hauts-de-France), Mylène BROCHOT (SMOPP), Olivier CAMBRAYE (PETR pays de Thiérache), Isabelle CHAUDERLIER (DDT 02), Lionel COURDAVAULT (SCoT Grand douaisis), Patrice DELATTRE (SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin), Sandra DENIZART (Communauté de communes de la plaine d'Estrées), Stéphanie DEPREZ (Région Hauts-de-France), Hélène DUCROCQ (CAUE 62), Maryse FAGOT (Région Hauts-de-France), André GENELLE (Région Hauts-de-France), Steve LAETHEM (SCoT Grand douaisis), Isabelle LASTERNAS (agence d'urbanisme Oise les Vallées), Ambre LEGRAND (Agence de développement et d'urbanisme Sambre Avesnois Thiérache), Bérengère MARD (DDTM 62), Manoëlle MARTIN (Région Hauts-de-France), Benoit PONCELET (CAUE du Nord), Patricia POUPART (Baie de Somme 3 Vallées), Robin SARA (CAUE 02)

Remerciements

MERCI

Nous tenons à profiter de cette édition spéciale pour adresser nos remerciements à :

- Sherazade Pochet (SCoT de Thiérache), Sylvie Delatte (SCoT Flandre Dunkerque), Sylvain Dubois (SCoT du bassin creillois et des vallées brétoises), Céline Delenclos (ADUGA) et Fatima Ouadi (SCoT du Grand amiénois), Julien Fournez et David Maillard (SCoT du Ternois 7 vallées) pour leur accueil et leur accompagnement dans la réalisation des journées départementales ;
- Régis Chambe et Jérémie Tourtier de l'Inter-SCoT de l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne pour leur venue, la qualité de leur intervention et pour la bienveillance dont ils ont fait part à l'égard de cette action ;
- Frédéric Touzellier et Nicolas Duvic pour leur témoignage vidéo de l'InterSCoT Est Languedocien ;
- Gabriel Boudier, Emmanuel Perez et Michel Duault pour leur témoignage vidéo de l'InterSCoT Ille et Vilaine ;
- Emilie Descatoire, notre facilitatrice graphique pour son dynamisme, la qualité de ses productions et la patience dont elle aura fait preuve suite à nos nombreuses attentes ;
- Guislain Cambier pour sa présence et son intervention lors de la restitution régionale ;
- Pierre-Jean Lorens pour sa présence et son intervention lors de la restitution régionale ;
- Lylia Custos pour la logistique de la restitution régionale et le design du jeu ;
- Stéphanie Déprez, notre responsable de service pour son soutien tout au long de l'action ;
- nos collègues de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 mais pas que, pour leur aide, leur soutien, leurs conseils, le crash test du jeu, la découpe des cartes, l'installation, l'animation des ateliers "jeu", les commandes, la gestion du buffet, ...
- vous tous qui avez participé à ces rencontres que ce soit au niveau départemental et/ou lors du séminaire de restitution : 28 territoires de SCoT, 7 Agences d'urbanisme, les 5 CAUE, l'EPFLo, 3 PNR, le CEREMA, l'URH, le Département du Nord, la CCI de l'Oise, 4 DT(M), la DREAL ont pris part à cette action. Sans vous celle-ci n'aurait pu prendre forme. Nous espérons qu'elle aura répondu à vos attentes et aura suscité l'envie de travailler en interterritorialité. Nous réfléchissons aux suites à lui donner.

*Dominica Wecxsteen, pilote des ARAA
et Aurore Hède, en charge de l'animation régionale*

RETROUVER L'ACTUALITÉ ET LES PUBLICATIONS DES ARAA :
<https://2040.hautsdefrance.fr/araa/>

VOS INTERLOCUTRICES :
Dominica Wecxsteen, pilote des ARAA
Aurore Hède, animation régionale

